Montréal mardi 17 février 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 117 70 pages 5 cahiers Ciel variable, Max. -9 Min. -14 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢

cyberpresse.ca
LA PRESS





SPORTS
ALEX RODRIGUEZ, LE NOUVEAU YANKEES
PAGES 2 ET 3

ACTUEL
LES FRISÉS DÉCOIFFENT
PAGE 1

Malgré le scandale des commandites, Martin n'a pas l'intention de reporter les élections

# «LE PARTI LIBÉRAL N'EST PAS CORROMPU!» PLAIDE-T-IL

DENIS LESSARD
et NICOLAS BÉRUBÉ

En dépit de la tempête qui sévit autour du scandale des commandites, Paul Martin n'a pas l'intention de reporter les prochaines élections générales. Mais le premier ministre a été forcé de hausser le ton, se débattant une fois de plus dans cette controverse qui, hier, a jeté de l'ombre sur l'annonce d'une candidature-vedette.

« Le Parti libéral n'est pas corrompu ! Tous les libéraux à travers le pays veulent trouver les réponses. Tous sont dégoûtés devant ce scandale. Tous les libéraux veulent que ceux qui ont fait ces gestes soient punis, et ils le seront », a lancé hier le premier ministre Martin. Toujours sur la défensive, il a réprouvé sans appel le programme de commandites. « Je suis furieux, je suis dégoûté de ce qui est arrivé. En même temps qu'on faisait l'assainissement des finances publiques, il se passait de telles choses : c'est inacceptable, cela dépasse l'entendement. »

Mardi dernier, la vérificatrice générale Sheila Fraser a révélé que 100 millions de fonds publics avaient été détournés entre 1997 et 2001 au profit de firmes québécoises de relations publiques, au mépris des règles touchant l'attribution des contrats. « Je ne sais pas où l'argent est passé, c'est pourquoi on a demandé une commission d'enquête », a précisé M. Martin. Cette enquête confiée au juge John H. Gomery pourrait prendre plus d'un an avant des conclusions soient présentées, indique-t-on par ailleurs.

Paul Martin, quant à lui, résumait hier sa « responsabilité » : « Faire le ménage et mettre en place un gouvernement transparent. »

**Élections : les libéraux gardent le cap**

Publiquement, le premier ministre Martin est resté prudent sur l'imminence des élections. Il faut, explique-t-il, trouver « un équilibre ». D'abord, les Canadiens ont « le droit de connaître le déroulement de tout cela (des commandites) ». « Mais ils ont aussi le droit de demander à leur premier

›Voir CORROMPU en A2

«C'est comme cela que les Québécois font de la politique»

# Martin tance un de ses ministres

JOËL-DENIS BELLAVANCE
et NICOLAS BÉRUBÉ

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin a été contraint hier de réprimander un ministre de son gouvernement qui a soutenu que le scandale des commandites est une affaire qui touche strictement le Québec et que c'est comme cela que les Québécois font de la politique.

M. Martin a dit trouver « regrettables » les propos controversés du ministre d'État au développement économique pour le nord de l'Ontario, Joe Comuzzi, et il a soutenu que les Québécois sont loin d'avoir le monopole des scandales en politique.

Au cours d'un point de presse à Montréal — le deuxième de la journée, après celui tenu en matinée à Québec, sur le scandale des commandites qui ébranle son gouvernement depuis une semaine —, M. Martin a rappelé que l'ancien gouvernement conservateur de la Saskatchewan et l'ancien gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique ont aussi été éclaboussés par des scandales importants.

›Voir MARTIN en A2



PHOTO PC

De retour d'un voyage en Chine, l'ancien premier ministre Jean Chrétien a refusé de répondre aux questions des journalistes qui le talonnaient sur la controverse des commandites hier.

Sondage

# Chrétien devrait témoigner, croient les Canadiens

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les Canadiens sont presque unanimes : neuf électeurs sur 10 estiment que Jean Chrétien doit témoigner devant une commission d'enquête indépendante, pour expliquer « ce qu'il savait » du controversé programme de commandites.

De plus, presque deux Canadiens sur trois jugent que le premier ministre Paul Martin devrait reporter les prochaines élections générales, le temps qu'une enquête impartiale fasse toute la lumière sur l'utilisation des fonds publics dans ce programme controversé.

Ces constats percutants se trouvent dans une enquête Ipsos-Reid, commandée par *The Globe and Mail* et publiée aujourd'hui. Le sondage mené du 11 au 15 février auprès de 1055 personnes est précis à 3,6 points de pourcentage près. Sur les intentions de vote au Québec, Ipsos-Reid rejoint la lecture de la maison CROP publiée par *La Presse* samedi. Le PLC est en chute libre, tombé à 31 % des intentions de vote au Québec, une glissade de 9 % en quelques jours. Samedi, CROP estimait que seulement 34 % des Québécois conservaient leur appui au parti de Paul Martin, une chute de 17 % en un mois.

›Voir CHRÉTIEN en A2

*Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE
*En plus d'être non-fumeurs, les vols d'avion sont maintenant aussi non-briquets.*

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Bandes dessinées | ACTUEL 6 |
| Bridge | AFFAIRES 15 |
| Décès | AFFAIRES 16 et 17 |
| Feuilleton | ACTUEL 6 |
| Forum | A 18 et 19 |
| Horaire télévision | ARTS 6 |
| Horoscope | AFFAIRES 15 |
| Loteries | A 7 |
| Mots croisés | ACTUEL 6 et SPORTS 11 |
| Mot mystère | ACTUEL 6 |
| Observateur | AFFAIRES 14 |
| Petites annonces | AFFAIRES 14 et AFFAIRES 2 |


Météo
Ciel variable, maximum -9, minimum -14, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

# Les «chimères»: vaillants soldats ou mercenaires agressifs?



MARIE-CLAUDE MALBOEUF
ENVOYÉE SPÉCIALE
PORT-AU-PRINCE

En voyant arriver le véhicule de *La Presse*, Billy Pierre lève son long t-shirt barré du mot Haïti. À sa ceinture, un revolver noir se confond avec la couleur de sa peau.

Le jeune homme de 22 ans est orphelin depuis l'enfance. Mais son père, tonton macoute sous la dictature des Duvalier, lui a légué tout un exemple. Comme lui, Billy Pierre ne boude pas les basses besognes du pouvoir. « Moi, je suis un soldat pour Lavalas (le parti du président Jean-Bertrand Aristide). Le gouvernement m'a demandé de protéger cet endroit. S'il le faut, je me bats avec l'opposition », dit-il, entouré d'enfants maigrichons venus boire ses paroles. Dans son dos, quatre de ses hommes épient les visiteurs.

Nous sommes au bidonville de Cité-Soleil, le plus déshérité et dangereux de Port-au-Prince. L'endroit où vit la majorité des fameuses «chimères», ces bandes armées prêtes à assassiner et à tout incendier pour quelques gourdes, la monnaie haïtienne.

›Voir CHIMÈRES en A6

## AUJOURD'HUI

**Volte-face de l'archevêché**
L'archevêché de Montréal s'est ravisé et renonce désormais à l'idée de faire passer un test de VIH aux candidats à la prêtrise. Cette position tranche singulièrement avec la position exprimée le mois dernier par le cardinal Jean-Claude Turcotte.
Page A11

**L'Iran à la croisée des chemins**
La diaspora iranienne invite à boycotter les élections du 20 février de telle sorte que les partisans de la ligne dure du régime islamique de Téhéran obtiendront certes le pouvoir, mais pas la légitimité qui vient avec.
Page A14




Correction de la vue sur mesure
Une **nouvelle technologie** pour corriger la vue au laser.
(514) 288-0088
Prenez rendez-vous!
3194738
3203529
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Dr S. Fanous, M.D.
1 888 844-8888
www.cdom.com

# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



**Info moderato**
Si la plupart d'entre nous sont accros à l'information, d'autres mènent leur vie en assurant un contrôle de l'information dans leur quotidien. Soeur Marie-Paule, religieuse à l'abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes, n'a pas su pendant plusieurs années qui était le premier ministre du Canada. Michael Roach, moine bouddhiste d'origine américaine, n'a pris connaissance des événements du 11 septembre 2001 qu'en... 2003. Notre collaborateur Mario Girard s'est intéressé à cette façon de vivre sans infos. **À lire demain dans le cahier Actuel**

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Venez parler de votre choix de carrière avec Denis Pelletier à 17 h :
**cyberpresse.ca/clavardage**

Suivez les primaires américaines dans le Wisconsin :
**cyberpresse.ca/primaires**

Suivez en direct le match entre le Canadien et les Trashers à 19 h 30 :
**cyberpresse.ca/hockey**

**POUR JOINDRE LA PRESSE**

*La Presse*, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

| | |
|---|---|
| ABONNEMENT | (514) 285-6911 |
| cyberpresse.ca/abonnement | 1 800 361-7453 |
| PETITES ANNONCES | (514) 987-8363 |
| petitesannonces@lapresse.ca | 1 866 987-8363 |
| DÉCÈS | (514) 285-6816 |
| deces@lapresse.ca | |
| CARRIÈRES | (514) 285-7320 |
| carrieres@lapresse.ca | |
| RÉDACTION | (514) 285-7070 |

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

# «Le Parti libéral n'est pas corrompu»

**CORROMPU**
suite de la page A1

ministre qui a un programme très ambitieux de renouveau et de changement d'aller chercher un mandat », a insisté M. Martin.

Dans les coulisses, toutefois, des sources libérales indiquent qu'en dépit de la tourmente des derniers jours, aucun scénario de report des élections n'est envisagé.

Au PLC, on vise toujours un déclenchement le 2 ou le 9 avril pour un scrutin le 10 ou le 17 mai, indique-t-on.

C'est pourquoi on a prévu un budget beaucoup plus tardif. Habituellement déposé aux Communes dans la première moitié de février, le budget fédéral, le premier de Ralph Goodale, sera déposé fin mars, selon les signaux envoyés au ministère québécois des Finances. Dans les officines du PLC, on fait valoir que, hormis le Bloc québécois au Québec, aucun des partis de l'opposition n'est réellement prêt pour des élections déclenchées rapidement au printemps.

Le premier ministre était de passage à Québec hier pour annoncer la candidature d'un conseiller de longue date, Dennis Dawson, désigné candidat du PLC dans Beauport-Limoilou. Mais l'arrivée du candidat-vedette, qui avait été élu trois fois pour le PLC sous Pierre Trudeau, a été reléguée dans l'ombre par la controverse autour du programme de commandites, décrit comme un gaspillage incroyable de fonds publics par la vérificatrice générale Sheila Fraser la semaine dernière.

M. Martin a dû s'expliquer sur son intervention dans la circonscription de Saint-Maurice où un ancien collaborateur de Jean Chrétien, Stephen Hogue, ne pourra porter la bannière du PLC aux prochaines élections. Il fallait faire davantage de place à des femmes « dans des comtés gagnables, des comtés ont été désignés depuis assez longtemps » a dit M. Martin avant d'appeler à la rescousse Hélène Scherrer, coprésidente de la campagne au Québec. Pour M. Martin, le cas de Sheila Copps est différent, on ne peut privilégier la candidate féminine, parce que pour Hamilton, deux élus libéraux se disputent désormais la même circonscription.

### Démissions

Comme il l'avait fait la veille, à la radio, lors de tribunes téléphoniques, le premier ministre Martin s'est engagé à exiger la démission de présidents de sociétés d'État s'il était démontré qu'ils avaient fermé les yeux sur le scandale des commandites. Il met même son poste en jeu, insistant sur le fait qu'il n'a jamais su ce qui se tramait au ministère d'Alfonso Gagliano.

« S'il y en a qui savaient qu'il y avait des chèques de complaisance, des passes, des factures pour des travaux jamais faits... tout ce qui est écrit dans le rapport de la vérificatrice, ils avaient le devoir de sortir (publiquement), d'essayer de remédier à l'affaire. S'ils ne l'ont pas fait, ils devront démissionner », a dit le premier ministre.

« Et cela vaut pour moi, comme pour tout le monde », a-t-il renchéri. En détail, il a expliqué pourquoi il n'avait pas entendu parler du problème des commandites avant les premiers articles dans les journaux, au printemps 2002. Deux ans plus tôt, une première alarme avait sonné, mais une vérification interne avait conclu à « des problèmes administratifs » et 31 recommandations avaient été appliquées, a expliqué M. Martin.

Il a rappelé avoir mis la hache dans le programme de commandites dès le 13 décembre dernier. Selon lui, de telles manoeuvres de visibilité n'étaient pas nécessaires pour convaincre les Québécois de rester au Canada. « Je n'ai jamais été tellement chaud à cette idée, je crois que les Québécois ont un profond attachement au Canada, qu'ils veulent que le Canada réussisse », a dit M. Martin.

Puis, de passage à Montréal hier après-midi, Paul Martin a réaffirmé que Jean Chrétien est « un homme d'une grande intégrité ».

« J'ai travaillé avec M. Chrétien et j'ai suivi sa carrière politique qui a duré 40 ans, a-t-il dit. L'enquête sera très importante. Notre gouvernement est déterminé à aller jusqu'au fond des choses pour que toute la lumière soit faite dans cette affaire », a dit M. Martin alors qu'il visitait la direction du Chantier de l'économie sociale, un groupe communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Le premier ministre a également assuré qu'il irait témoigner devant la commission d'enquête Gomery si les responsables de l'enquête le lui demandaient. Il n'a toutefois pas voulu dire si Jean Chrétien pourrait être appelé à se présenter devant cette même commission. « Des gens devront témoigner », a-t-il répondu.

## Rectificatif

### Jean Chrétien et l'Auberge Grand-Mère

Un texte publié samedi dernier en page Forum mentionnait, au sujet de l'Auberge Grand-Mère : « une auberge en faillite dans laquelle M. (Jean) Chrétien lui-même avait des intérêts ».

Ce passage est inexact. À l'époque dont il est question dans le texte, M. Chrétien avait vendu sa participation dans la propriété de l'Auberge. Nos excuses.

La direction

## Rectificatif

### Camionneurs de Métro-Richelieu (CSN)

Dans un article intitulé *Cinq syndiqués réclament plus de 4 millions à la CSN* publié dans son numéro du 4 novembre 2003, *La Presse*, référant au témoignage de M. Réjean Fleury, relatait que deux camionneurs alors membres du syndicat des travailleurs et des travailleuses des Épiciers Unis Métro-Richelieu s'étaient suicidés, associant ces suicides au contenu du règlement du conflit qui opposait le syndicat aux Épiciers Unis Métro-Richelieu.

Or, il appert du témoignage de M. Réjean Fleury que celui-ci n'a jamais relié le suicide de ces deux camionneurs au dit règlement.

Dans les faits, l'un de ces camionneurs s'est enlevé la vie le 1er février 1995 et l'autre, le 8 juillet 1998.

Or, les négociations qui ont mené au règlement du conflit entre le syndicat des travailleurs et travailleuses des Épiciers Unis Métro-Richelieu (CSN) et la société Épiciers Unis Métro-Richelieu se sont amorcées le 15 août 1998 et le règlement du conflit qui s'est ensuivi est intervenu le 25 septembre 1998. Il ne peut y avoir aucun lien direct entre ces malheureux suicides et le règlement de ce conflit de travail.

La succession de chacun des camionneurs décédés a reçu des Épiciers Unis Métro-Richelieu une indemnité conforme au règlement, soit 44 000 $ dans un cas et 215 000 $ dans l'autre.

Nos excuses.

La direction




# Chrétien devrait témoigner, croient les Canadiens

**CHRÉTIEN**
suite de la page A1

Sur le plan national, le PLC a chuté de 13 points en un mois, observe Ipsos-Reid. Les conservateurs ont grimpé de 8 %, tandis que les néo-démocrates et les bloquistes restent au même niveau.

Pour 65 % des Canadiens, le premier ministre Paul Martin devrait surseoir à son plan de campagne électorale tant qu'une enquête complète n'aura pas été faite sur ce scandale. Un répondant sur trois estime qu'au contraire rien n'empêche la tenue d'élections générales. La résistance aux élections rapides se sent surtout dans les Maritimes (70 % d'opposition), en Ontario et en Alberta (67 % chacune). C'est au Québec et en Colombie-Britannique qu'on voit le moins d'inconvénients à des élections avant une enquête. Néanmoins, 61 % des gens pensent que Paul Martin devrait attendre.

Partout au Canada, les gens veulent que Jean Chrétien soit appelé à témoigner pour expliquer ce qu'il savait du programme de commandites où, selon la vérificatrice générale Sheila Fraser, plus de 100 millions de fonds publics furent dilapidés entre 1997 et 2001. Pas moins de 90 % des Canadiens veulent que M. Chrétien comparaisse dans le cadre de l'enquête du juge Gomery. Seulement 8 % ne trouvent pas d'utilité à ce témoignage et 2 % n'ont pas d'opinion à ce sujet.

### Chrétien ironise

De retour d'un voyage en Chine, l'ancien premier ministre Jean Chrétien a refusé de répondre aux questions sur la controverse des commandites hier. « On devrait faire du ski aujourd'hui, ce serait mieux », a-t-il blagué à la sortie de son bureau à l'heure du midi. Il a continué de s'amuser quand les journalistes lui ont demandé ce qu'il pensait de la défense du gouvernement de Paul Martin. « Je ne pense plus maintenant », a-t-il répliqué avant d'ajouter : « J'étais au gouvernement, j'ai répondu à toutes vos questions, à beaucoup d'entre elles. Maintenant, si vous avez des questions posez-les au gouvernement », a-t-il dit d'un ton qui tranchait passablement avec celui de Paul Martin hier.

Le sondage Ipsos montre que 95 % des citoyens des Maritimes veulent que M. Chrétien s'explique comme 93 % des Albertains. Au Québec et en Ontario, on est proche de la moyenne canadienne avec 91 % et 90 % des gens qui veulent entendre les explications de l'ancien premier ministre.

Près d'un répondant sur trois, soit 29 %, estime que Jean Chrétien est le plus à blâmer pour le dérapage des commandites. Paul Martin arrive tout de suite après avec 22 % des gens qui croient qu'il doit accepter la responsabilité de cette affaire. Seulement 16 % des gens estiment que c'est le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, qui parrainait le programme de commandites, qui est responsable de ce qui est arrivé. Seulement 7 % de la population accepte la thèse lancée par le gouvernement Martin la semaine dernière voulant qu'une poignée de fonctionnaires doivent porter la responsabilité de ce gaspillage. Par ailleurs, plus d'une personne sur 10, soit 12 %, estime que tout le monde, politiciens et fonctionnaires, devrait être blâmé. Toutefois, relève Ipsos, 14 % des gens avouent ne pas savoir qui est responsable de ce scandale.

Les Ontariens sont les plus durs à l'endroit de l'ancien premier ministre, avec 31 % des répondants qui lui imputent la responsabilité de ce scandale. Les Québécois, comme les résidants des Prairies, estiment dans une proportion de 27 % qu'il est à blâmer. Les répondants âgés sont les plus durs à l'endroit de l'ancien premier ministre : 34 % des plus de 55 ans estiment qu'il est responsable contre 26 % des gens de moins de 34 ans.

Pour 22 % des Québécois, Paul Martin doit porter le blâme de cette affaire — 23 % des Ontariens et 24 % des résidants de Colombie-Britannique partagent ce point de vue. Ce sont les Canadiens des zones urbaines qui sont les plus critiques à l'endroit de l'actuel premier ministre.

Les deux tiers des Canadiens, soit 67 %, estiment que Paul Martin savait « quelque chose » (34 %) ou « beaucoup » (33 %) sur le programme de commandites. Un Canadien sur quatre pense que l'actuel premier ministre savait « peu » (17 %) ou « rien » (8 %) des abus du programme fédéral.

# Martin tance un de ses ministres

**MARTIN**
suite de la page A1

« C'est tout à fait inacceptable. Je suis Québécois et la politique québécoise est très saine. Il y a des problèmes qui sont arrivés au Québec. C'est très regrettable et je dois vous dire que je suis furieux de ce qui est arrivé. Mais il faut aussi dire qu'en Saskatchewan, il y a eu le problème de Grant Devine et son gouvernement. En Colombie-Britannique, il y a eu le gouvernement du NPD », a affirmé M. Martin.

« Je suis très fier des Québécois et de la politique que nous avons ici au Québec. La question des commandites, ce n'est pas typiquement québécois, pas du tout », a ajouté le premier ministre, manifestement en colère de voir un de ses ministres tenir de tels propos.

M. Martin a ensuite affirmé qu'il n'était pas inquiet de la recrudescence des sentiments antiquébécois observée au Canada anglais dans la foulée du scandale des commandites. « Ce qui est important, c'est que le gouvernement prenne les mesures lorsque ce type de choses arrive. C'est ce que nous avons fait en déclenchant une enquête publique. »

M. Comuzzi, qui s'est tenu loin des micros des journalistes, hier, a tenu ses propos dans une entrevue accordée au *Thunder Bay Chronicle Journal* la semaine dernière. Dans cette entrevue, il a déclaré : « Ceci est une affaire du Québec et je pense que c'est comme ça qu'on fait de la politique là-bas. »

Aux Communes, le Bloc québécois a accusé le ministre de faire du « *Quebec bashing* » à l'instar du commentateur sportif Don Cherry et du comédien américain Conan O'Brien.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est insurgé contre les propos du ministre Comuzzi qui tente, selon lui, de salir la réputation du Québec pour s'extirper de la controverse. « On tente de salir le Québec, partout au Canada, en disant que c'est une façon québécoise. Ce n'est pas une façon québécoise, c'est une façon libérale de faire de la politique », a-t-il affirmé.

Le chef par intérim du Parti conservateur, Grant Hill, a aussi critiqué vertement les propos de M. Comuzzi, affirmant que ce scandale touche d'abord et avant tout le Parti libéral. Il a souligné que les libéraux de Paul Martin sont également éclaboussés par un scandale en Colombie-Britannique où des organisateurs de la course au leadership du premier ministre font l'objet d'une enquête. « C'est une question de moeurs qui touche le Parti libéral. Point à la ligne », a dit M. Hill.

Le chef du NPD, Jack Layton, a renchéri en disant : « M. Comuzzi vient de démontrer qu'il n'est pas le meilleur choix pour les électeurs dans sa circonscription aux prochaines élections. »

Certains ministres libéraux ont tôt fait de se dissocier des propos de M. Comuzzi. « Je crois que c'est une déclaration malheureuse de la part de M. Comuzzi », a déclaré le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock.

Mais la plupart des collègues de M. Comuzzi au cabinet se sont montrés prudents, refusant de jeter la pierre avant d'avoir vérifié la véracité des paroles attribuées à M. Comuzzi. « De dire que c'est le Québec ou pas le Québec n'a absolument rien à voir dans le paysage », a déclaré Jacques Saada, leader du gouvernement en Chambre. « Il faut garder son calme. Il ne faut pas commencer à parler des régions versus les autres », a indiqué de son côté Denis Coderre, président du Conseil privé.

Plus tôt en journée, l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, avait dit craindre que le scandale des commandites ne mène à des débordements antiquébécois dans le reste du Canada qui pourraient donner de nouvelles munitions au mouvement souverainiste au Québec.

M. Dion, qui était le bras droit de Jean Chrétien dans le dossier de l'unité nationale avant d'être écarté du cabinet par le nouveau premier ministre Paul Martin, a déclaré au réseau CBC Newsworld que les affirmations véhiculées dans certains coins du pays selon lesquelles les moeurs politiques sont moins élevées au Québec sont fausses et doivent être réfutées.

Il a soutenu que tenir de tels propos est d'autant plus dangereux que les souverainistes pourraient en faire leurs choux gras s'ils réussissent à prendre le pouvoir à Québec et organisent un autre référendum sur la souveraineté.

« Le sentiment de colère est aussi important au Québec qu'il l'est dans le reste du pays. Notre difficulté à regagner la confiance des Québécois est la même que partout ailleurs. Ce n'est pas vrai qu'on retrouve au Québec des moeurs politiques moins élevées que dans les autres provinces canadiennes. Il faut arrêter de dire cela. Autrement, le Bloc québécois et le Parti québécois vont dire évidemment que les Québécois ne sont pas les bienvenus au Canada », a-t-il dit.

ACTUALITÉS

# Croteau reconnu coupable

## Le triomphe de l'ADN

CHRISTIANE DESJARDINS

**Coupable. Ce mot prononcé par la jurée numéro six, hier matin à 10 h 30, a eu un effet coup de poing pour Guy Croteau qui s'est effondré dans le box des accusés en pleurant. Peu après, alors que le juge James Brunton lui disait qu'il avait ce qu'il méritait pour avoir lâchement violé et assassiné une adolescente de 16 ans en 1987, Croteau sortait une lame de rasoir dissimulée sous son bracelet-montre et se tailladait un poignet devant tout le monde.**

« Monsieur, monsieur », lui a alors crié le juge. « Aie, aie, aie », criaient les constables spéciaux en s'élançant vers lui pour le maîtriser. C'est sur cette note spectaculaire que le procès de Guy Croteau, accusé du meurtre de Sophie Landry, a pris fin hier au palais de justice de Montréal. L'homme de 47 ans a pris le chemin de la prison pour les 25 prochaines années. « C'est pas moi, je n'ai pas commis ce crime », disait-il encore, alors que les gardiens l'emmenaient.

Croteau peut nier jusqu'à la fin des temps, il ne pourra jamais prétendre qu'il n'a pas eu un procès juste et équitable. Les jurés n'ont jamais su qu'ils avaient devant eux un prédateur sexuel qui devait avoir un autre procès pour avoir violé et terrorisé à la pointe d'un couteau une dizaine de fillettes et d'adolescentes de la Rive-Sud, depuis 1995. Les jurés ne savaient rien de lui, si ce n'est son nom, son âge, les données scientifiques de son profil génétique, et le fait qu'il résidait à Brossard en 2001. Ils l'ont condamné sur l'unique preuve qui leur a été accessible, et qui le reliait au meurtre de Sophie Landry : son ADN, qui correspondait à celui du sperme retrouvé dans le vagin de la victime. Vue vivante pour la dernière fois alors qu'elle était au terminus d'autobus Longueuil, vers 19 h le 23 août 1987, c'est son cadavre nu et transpercé de 173 coups de couteau qu'un fermier a trouvé le lendemain matin, dans son champ de maïs à Saint-Roch-de-l'Achigan. À l'époque, les liquides biologiques n'étaient d'aucune utilité pour identifier un suspect, mais avec l'avancement de la science en matière d'ADN, les experts ont finalement pu dresser le profil génétique de l'individu qui avait laissé son sperme. Le problème était de savoir qui était cet individu. Si Croteau s'était tenu coi jusqu'à la fin de sa vie, il n'aurait jamais été pincé. Mais voilà, il a multiplié les agressions sexuelles au cours des dernières années, laissant même son ADN sur des scènes de crime, si bien que les policiers ont pu remonter jusqu'à lui.

Ignorant tout des sombres facettes de Croteau, les six hommes et six femmes délibéraient depuis vendredi, coupés du reste du monde. Hier, une fois que le verdict a été rendu, un homme juré pleurait à chaudes larmes, et une de ses collègues n'était pas loin de faire de même. Si un jour les jurés prennent connaissance de toutes les données de cette affaire, ils auront sans doute la conviction d'avoir fait pencher la balance du bon côté.

**ÉVÉNEMENT**
Le procès de Guy Croteau, accusé du meurtre prémédité de Sophie Landry, survenu en août 1987.

**DÉBUT DU PROCÈS**
Le 2 février

**FIN DU PROCÈS**
Le vendredi 13 février, le juge a terminé ses directives et le jury a commencé à délibérer à 16 h

**DURÉE DES DÉLIBÉRATIONS**
Quinze heures étalées sur quatre jours.

**VERDICT RENDU HIER**
Coupable de meurtre prémédité

**JUGE**
James Brunton

**COURONNE**
Me Louise Leduc

**DÉFENSE**
Me Marc Labelle

**MOT DE LA FIN DU JUGE**
« Votre crime était sordide et l'horreur de ce crime dépasse toute description... Vous avez choisi d'éliminer celle que vous avez utilisée pour assouvir vos bas instincts... Depuis cinq minutes (moment du verdict), les jeunes filles de la Rive-Sud se sentent plus en sécurité, sachant qu'elles ne courent plus le risque de vous rencontrer. »




PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

**Nicole Landry, mère de la victime, accompagnée de son conjoint Roger Archambault, a commenté le verdict à la sortie de la salle d'audience : « Sophie avait tellement de qualités, elle avait tout l'avenir devant elle. On n'accepte pas sa mort, mais on apprend à vivre avec. Maintenant, Sophie peut reposer en paix. »**

## Les particularités du procès

**La procureure de la Couronne, Me Louise Leduc, a tenté de faire admettre en preuve des éléments qui auraient éclairé le jury sur Guy Croteau, comme le fait qu'il est accusé d'avoir, depuis 1995, sur la Rive-Sud, commis de sordides agressions sexuelles sur une dizaine d'adolescentes âgées de 10 à 16 ans qu'il a menacées d'un couteau. Toutes ces preuves ont été rejetées. S'appuyant sur les enseignements des tribunaux supérieurs, le juge James Brunton a estimé qu'elles n'étaient pas pertinentes et seraient trop dommageables pour l'accusé.**

**Dès après le rejet de ces preuves, l'avocat de l'accusé, Me Marc Labelle, a annoncé qu'il ne présenterait pas de défense, si bien que les chances pour le jury d'en savoir plus sur l'accusé se sont évanouies. Cette décision a d'ailleurs laissé certains jurés perplexes.**

**Maintenant que Croteau est condamné à la peine ultime, la perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, il est peu probable qu'il ait un procès pour les agressions sexuelles. Me Leduc et Me Labelle ont indiqué hier qu'ils allaient en discuter ensemble.**

## Les parents de Sophie Landry attendaient depuis 17 ans

CHRISTIANE DESJARDINS

Après que le juge James Brunton eut levé la séance hier, Nicole Landry, la mère de Sophie Landry, avait un appel urgent à faire avant de sortir de la salle d'audience. Avec son portable, elle a passé un coup de fil à son fils de 23 ans, pour lui annoncer que le meurtrier de sa soeur adorée venait d'être déclaré coupable.

« Il était content. Il était très proche de sa soeur. Il avait sept ans quand c'est arrivé, Sophie en avait 16. Il a beaucoup souffert et souffre encore beaucoup », confiait Nicole Landry, hier, après s'être remise un peu de ses émotions. Depuis 17 ans, elle et son conjoint, Roger Archambault, ont vécu plus que leur part d'émotions. Après le choc et la peine immense que cause la mort d'un enfant, surtout dans des circonstances aussi horribles, la famille a traversé des années d'attente, dans l'espoir qu'on mette le grappin sur le meurtrier. « Chaque fois qu'on entendait un cas semblable aux nouvelles, on se demandait si c'était le même individu. »

Cette attente a été entrecoupée de faux espoirs quand des agresseurs sexuels en série étaient arrêtés. « Les policiers nous ont téléphoné quand ils ont arrêté le couple maudit. Ils nous ont aussi appelés pour



PHOTO FOURNIE PAR LE GRAND JOURNAL, TQS

**Sophie Landry a été vue vivante pour la dernière fois à Longueuil, le 23 août 1987. Son cadavre a été retrouvé le lendemain nu et transpercé de 173 coups de couteau.**

William Fyfe (tueur en série). Mais ce n'étaient pas eux. Puis, en 2002, « LE » coup de téléphone est arrivé. L'ADN de Guy Croteau correspondait. Après c'était l'attente pour le procès. De remise en remise. L'attente nous mange en dedans », dit M. Archambault.

Mme Landry ne pouvait assister au procès, puisqu'elle témoignait la dernière. Mais même si elle avait pu, elle ne croit pas qu'elle l'aurait fait. Son conjoint n'y a pas assisté non plus. « On était assez brassés et bouleversés comme ça. Ce sont des choses difficiles à entendre », disent-ils. Ils ont toutefois assisté aux directives du juge, et sont restés au palais de justice dans l'attente du verdict.

Ils s'inquiétaient du verdict. « Les jurés avaient une job ingrate à faire. Ils avaient tellement peu de détails. S'ils les avaient eus, ça aurait probablement été plus vite. Mais nous faisions confiance au juge. On se disait : *C'est pas un fou, il doit savoir ce qu'il fait.* On est contents du verdict. »

Le geste d'éclat de Croteau, hier dans le box, ne les a pas impressionnés outre mesure, pas plus que sa tentative de suicide ratée, la semaine dernière, en prison. Croteau s'était tailladé les poignets et avait avalé plusieurs dizaines de pilules, ce qui a nécessité un lavage d'estomac et des points de suture. « C'est un jeu qu'il fait. C'est un grand manipulateur », estiment les parents de Sophie Landry.

Aujourd'hui, Sophie leur manque toujours cruellement, mais ils ont le sentiment que justice a été rendue. « Sophie avait tellement de qualités, elle avait tout l'avenir devant elle. On n'accepte pas sa mort, mais on apprend à vivre avec. Maintenant, Sophie peut reposer en paix, » concluent-ils.

# Les petits Québécois plus exposés aux pesticides

## Des études italiennes et américaines montrent des niveaux sensiblement moins élevés

ARIANE KROL

**L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a trouvé dans les urines de petits Québécois des concentrations de substances qui sont métabolisées au contact d'insecticides organophosphorés plus élevées que ce qui a été mesuré dans d'autres pays.**

« L'observation la plus révélatrice du projet-pilote est que les concentrations observées dans cette étude sont nettement plus élevées que celles mesurées dans d'autres études menées aux États-Unis ou en Italie », note le rapport de l'INSPQ rendu public hier.

L'agence gouvernementale a réalisé à l'été 2002 un projet-pilote sur deux petits groupes d'enfants de la région de Rougemont, en Montérégie, pour voir si la proximité de pommiers traités avec des pesticides laisserait des traces dans leur organisme. Des données recueillies l'été précédent sur des familles vivant à proximité de pelouses traitées aux herbicides ont aussi été incluses dans l'étude.

Chacun des deux premiers groupes comptait cinq enfants de 3 à 8 ans. Les premiers vivaient dans une maison dont le terrain abritait un ou plusieurs pommiers traités avec des pesticides, alors que les seconds vivaient dans une résidence sans pommier mais où on utilisait parfois des pesticides. Le troisième groupe comptait six familles qui traitaient leur pelouse aux herbicides ou dont les voisins utilisaient ce genre de produit.

Chez les enfants qui avaient des pommiers sur leur terrain, l'étude a trouvé des niveaux d'alkylphosphates, des substances qui sont métabolisées au contact de la majorité des insecticides organophosphorés, « sensiblement plus élevés » que les niveaux rapportés dans d'autres études menées en Italie et aux États-Unis.

Pour les herbicides, l'étude n'a rien décelé chez les familles voisines d'un terrain traité. Mais chez une des familles qui a fait appel à une firme professionnelle pour éradiquer ses propres mauvaises herbes, les concentrations de deux ingrédients actifs (mécoprop et 2,4-D) dans les urines des enfants trahissaient leur exposition aux herbicides. Les urines des adultes ne montraient aucune exposition mesurable.

Cependant, aucun des résultats obtenus ne dépasse les seuils reconnus comme sans risque ou sans effet néfaste, indique le rapport.

« Ces résultats attirent l'attention et méritent que l'on poursuive l'investigation, mais ils ne sont pas suffisamment complets et précis pour que l'on tire des conclusions précises, et encore moins pour que l'on sonne une alarme qui ne serait pas justifiée », soulignent les chercheurs.

Pour vérifier que les petits Québécois sont réellement exposés aux insecticides et aux herbicides, l'INSPQ a réalisé l'été dernier une étude de plus grande envergure sur quelque 90 enfants des régions de Québec et de la Montérégie. L'analyse des résultats n'étant pas encore terminée, le rapport ne devrait pas être publié avant avril.

« On espère que ça nous donne des outils de sensibilisation importants. Il y a des gens dans l'industrie qui disent qu'il n'y a pas d'exposition », dit Onil Samuel, conseiller scientifique à la direction Toxicologie humaine de l'INSPQ.

Québec a adopté en mars 2003 un Code de gestion des pesticides interdisant progressivement de vendre et d'appliquer des insecticides, des fongicides et des herbicides contenant plusieurs ingrédients actifs, dont le 2,4-D et le mécoprop, pour l'entretien des pelouses.

L'INSPQ a également demandé des subventions pour comparer l'exposition des enfants vivant en milieu rural selon qu'ils habitent ou non sur une ferme.

POLITIQUE

# Martin accusé de « féminisme de convenance »

## Le premier ministre écarte Hogue dans Saint-Maurice et impose Dawson dans Beauport



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE ©

**Le premier ministre Paul Martin a justifié la désignation de Dennis Dawson (à gauche) dans Beauport en affirmant que ce dernier serait « un atout pour le parti ». M. Martin a écarté du même coup trois candidatures féminines.**

GILLES TOUPIN

**OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin est accusé de faire une politique de deux poids, deux mesures à propos de la place qu'il entend réserver aux femmes au Parlement, accuse l'opposition ainsi que des libéraux du Québec.**

Après avoir écarté dans Saint-Maurice—Champlain le candidat Steven Hogue, un ancien collaborateur de Jean Chrétien, en affirmant qu'il fallait une candidate féminine dans cette circonscription, M. Martin a désigné hier son collaborateur Dennis Dawson dans la nouvelle circonscription de Beauport, écartant du coup trois candidates, soit France Dupont et Lisette Lepage, deux conseillères municipales, et Chantal Plante, qui avait été candidate libérale en 2000 dans cette région.

« M. Martin parle de réforme démocratique, a commenté la députée de Québec, Christiane Gagnon, mais ce qu'il fait est tout à fait antidémocratique. »

Dans une entrevue téléphonique à *La Presse*, France Dupont a confirmé hier qu'elle voulait se présenter dans Beauport. « J'aurais pas dit non cette fois-là. Certain ! Et effectivement mon nom a couru à Ottawa, ici à Québec et à Beauport », a déclaré la conseillère municipale de l'arrondissement de Limoilou.

Bien que France Dupont ne connaisse pas les gens de l'équipe Martin, a-t-elle confié, elle aurait souhaité recevoir un coup de fil de la ministre et coprésidente de la pré-campagne pour le Québec, Hélène Scherrer.

« Mme Scherrer me connaît, a lancé Mme Dupont. Je suis une femme. Normalement, on est supposé faire la promotion des femmes. Il y a un petit problème. »

Lisette Lepage pour sa part, conseillère municipale de Beauport, s'est laissée convaincre de se présenter dans la circonscription voisine de Charlevoix-Montmorency contre le député bloquiste Michel Guimond. « Je savais, a-t-elle confirmé à *La Presse*, que le comté de Beauport était réservé. Je ne savais pas ce qui s'en venait. Alors quand j'ai eu la nouvelle, des amis m'ont appelée et m'ont dit : pourquoi ne vas-tu pas de l'autre côté ? » N'ayant pas le choix, Mme Lepage s'est tout de même lancée à la conquête de ce nouveau terrain électoral tout en reconnaissant, a-t-elle

**« M. Martin parle de réforme démocratique, commente la députée Christiane Gagnon, mais ce qu'il fait est tout à fait antidémocratique. »**

précisé, que ce serait beaucoup plus difficile dans Charlevoix que dans Beauport en raison de la popularité de Michel Guimond. « C'est un comté plus dur, a dit Mme Lepage, mais c'est peut-être un comté plus naturel pour moi parce que j'ai été élevée dans ce coin-là. J'aurais pu dire non. J'aurais pu dire que c'était trop loin et que ça ne me tentait pas. Au lieu de cela, j'ai dit oui, pourquoi pas ? »

Pour Michel Guimond, la décision de Paul Martin d'imposer Dennis Dawson dans Beauport, malgré la présence de candidates libérales, est « une contradiction ». On le voit dans plusieurs dossiers, a-t-il dit : les bras ne se comportent pas comme la bouche. M. Martin nous dit beaucoup de choses, notamment lorsqu'il parle de sa réforme pour combler le déficit démocratique, alors qu'en réalité, il marche encore à la bonne vieille école. »

Steven Hogue, l'ancien collaborateur de Jean Chrétien qui, après trois mois de campagne dans Saint-Maurice, vient d'être écarté de la course par le premier ministre au profit d'une femme, s'est déclaré « extrêmement étonné et surpris » d'apprendre ce qui s'est passé dans Beauport.

De plus, des députés libéraux du caucus du Québec, qui n'ont pas voulu être identifiés, ont parlé même de « féminisme de convenance » dans le cas de Saint-Maurice. En réalité, soutiennent-ils, il s'agit de faire table rase des proches de Jean Chrétien. « Et si l'on parlait d'Outremont ? a demandé cyniquement l'un d'entre eux. Pourquoi n'a-t-on pas mis une femme là-bas ? Et pourquoi veut-on écarter Sheila Copps dans Hamilton, et Raymonde Folco dans Laval-Ouest ? »

M. Hogue, ancien directeur adjoint des communications au bureau de Jean Chrétien, a par ailleurs affirmé qu'il prenait quelques jours pour réfléchir à son avenir. « Je veux consulter mes gens, a-t-il dit. Après cela, je verrai si ça vaut la peine de continuer. »

Interrogé sur cette affaire à Montréal hier, le premier ministre Martin a réitéré qu'il voulait un Parlement qui représente l'ensemble de la population. « Cela veut dire que nous devons augmenter le nombre de femmes qui se présentent et cela dans des circonscriptions qui peuvent être remportées. » En ce qui concerne M. Dawson, M. Martin a justifié sa désignation dans Beauport en affirmant que ce dernier serait « un atout pour le parti ».

Avec la collaboration de Vincent Marissal

# Jean Chrétien élude les questions de la presse sur les commandites

**OTTAWA** – Jean Chrétien a éludé hier toutes les questions de la presse portant sur le scandale du programme de commandites.

À coup de plaisanteries et de haussements d'épaules, l'ex-premier ministre a donné un aperçu de la façon dont il aurait traité la crise qui secoue le Parti libéral.

« Nous devrions aller faire du ski aujourd'hui, ça vaudrait mieux », a-t-il lancé à la horde de journalistes qui le pourchassaient de son cabinet d'avocats jusqu'au véhicule qui l'attendait.

Quand ils lui ont demandé ce qu'il pensait de la façon dont son successeur Paul Martin réagit à toute l'affaire, il a badiné : « Je ne pense plus. Pendant 40 ans, j'ai répondu à toutes vos questions. Maintenant je ne suis plus le gouvernement. Maintenant, si vous avez des questions, demandez au gouvernement. »

À la différence de M. Chrétien, l'actuel premier ministre est plus que prêt à discuter avec sérieux du scandale — et à parler, parler, parler...

M. Martin avait promis d'être un politicien très différent de son prédécesseur. C'est effectivement le cas dans la crise actuelle, alors qu'il traite de l'affaire avec gravité dans ses entrevues à la télévision, sur les tribunes téléphoniques et dans une série de conférences de presse.

Les libéraux du camp Chrétien n'en reviennent pas. Plusieurs membres de la vieille garde n'ont que mépris pour une approche qui, confient-ils en privé, exacerbe le scandale et menace la survie du gouvernement aux prochaines élections fédérales.

« C'était un incendie nécessitant trois alertes, qu'ils ont transformé en un incendie de cinq alertes. Au cours des prochaines décennies, les politologues vont étudier cela pour analyser les erreurs commises », a lancé l'un d'eux, sur le ton de la dérision.

Un autre fidèle de M. Chrétien a laissé entendre que la réaction hyperactive de M. Martin est aussi dommageable que le fait de se débattre furieusement dans des sables mouvants. « Une des règles de base de la gestion de crise est de ne pas paniquer, et de ne pas avoir l'air de paniquer », a affirmé ce stratège.

La crise a été déclenchée par le rapport dévastateur de la vérificatrice générale Sheila Fraser.

## EN BREF

### « Grand réveil » conservateur

Les candidats au leadership conservateur Tony Clement et Stephen Harper profitent de l'embarras causé par le scandale des commandites pour attaquer les libéraux. Hier midi, l'ancien ministre de la Santé de l'Ontario a affirmé qu'il a constaté lors de ses déplacements dans les différentes régions du pays que les gens veulent du changement. Il y a un « grand réveil » au Canada par rapport à la mauvaise gestion des libéraux, a-t-il affirmé. Le candidat Harper a aussi demandé aux libéraux de tout dévoiler avant de déclencher des élections. Presse Canadienne

### Balance du pouvoir

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, soutient que son parti pourrait bientôt détenir la balance du pouvoir au Parlement si les Canadiens, scandalisés par l'affaire des commandites, laissaient tomber les libéraux. La première chose que le NPD demanderait en échange de son appui en Chambre serait une nouvelle façon d'élire les députés. « Nous appuierions un gouvernement qu'à la condition qu'il propose un référendum national sur le principe de la représentation proportionnelle et qu'il modifie le système électoral pour que nous n'ayons plus jamais d'élection injuste. » Presse Canadienne

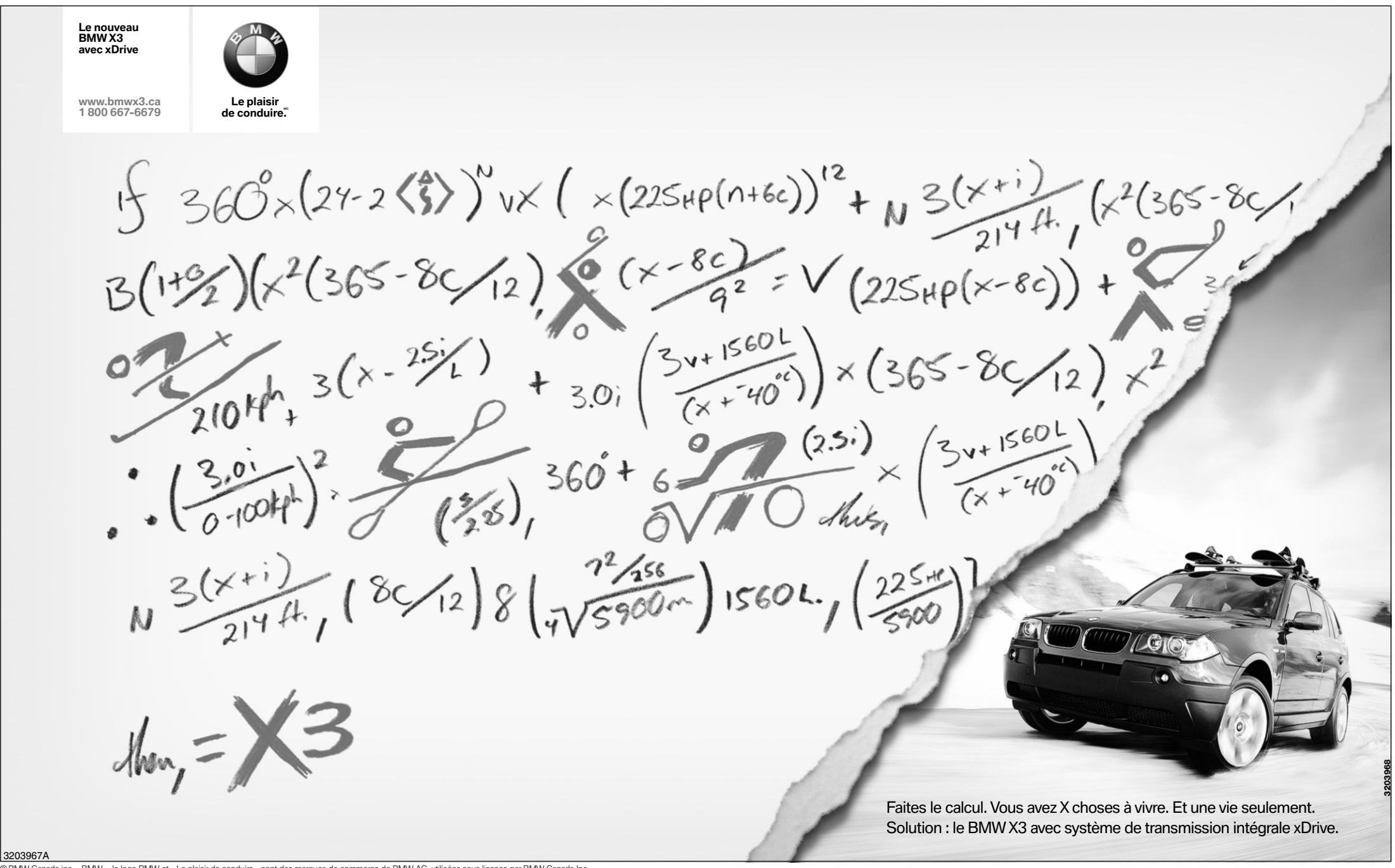
### Wayne se retire

Après plus d'une décennie à la Chambre des communes, la députée conservatrice de Saint-Jean, Elsie Wayne, a annoncé hier qu'elle ne sera pas candidate aux prochaines élections générales. Mme Wayne, qui est âgée de 71 ans, s'était imposée comme la conscience du Parti conservateur et défenseure des droits des aînés. Presse Canadienne


Le nouveau BMW X3 avec xDrive

www.bmwx3.ca
1 800 667-6679

Le plaisir de conduire.




Faites le calcul. Vous avez X choses à vivre. Et une vie seulement.
Solution : le BMW X3 avec système de transmission intégrale xDrive.

3203968

3203967A

© BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.



VINCENT MARISSAL

# Jean qui rit, Paul qui rage

Les deux scènes vues en enfilade n'arrangeront pas les choses pour les libéraux : à Ottawa, Jean Chrétien, l'air relax, le ton badin, qui se moque des journalistes et refuse de répondre à leurs questions sur le scandale des commandites, leur suggérant plutôt d'aller faire du ski. Puis, à Montréal, son successeur, Paul Martin, les traits tirés, la réplique sèche, qui se fait cuisiner sans relâche par les reporters.

On ne peut s'empêcher de remarquer le nonchalance du premier et la nervosité du second. Cette nonchalance de Jean Chrétien est en quelque sorte sa marque de commerce. Elle est aussi la raison de la nervosité de Paul Martin. Si l'ancien premier ministre avait pris au sérieux les risques de dérapages du scandale des commandites, Paul Martin n'en serait pas là. S'il n'avait pas nommé Alfonso Gagliano ambassadeur du Canada au Danemark, Paul Martin n'aurait pas eu à le dégommer. S'il n'avait pas eu, au départ, cette idée de tapisser le Québec de feuilles d'érable... Si, si, si, c'est ce que se dit Paul Martin depuis une semaine.

La différence entre les deux hommes tient dans les deux scènes d'hier. Jean Chrétien a toujours eu le réflexe de laisser l'opposition et les médias se déchaîner contre son gouvernement sans trop s'exposer et en faisant, finalement, à sa tête. Quand on finissait par le coincer, aux Communes ou dans les points de presse, il s'esquivait le plus souvent avec une boutade. C'est un peu cynique de le dire aujourd'hui, mais force est de constater que cette attitude ne l'a pas trop mal servi.

Paul Martin, tout au contraire, prend le taureau par les cornes, seul dans l'arène, promettant haut et fort de terrasser la bête et de sortir du combat plus fort que jamais. Ou de mourir au champ d'honneur !

Il y a quelque chose de presque chevaleresque dans cette attitude de monter au front, de prendre les coups, d'autant, avouons-le, que ce n'est pas lui qui était premier ministre au moment où Ottawa dilapidait les fonds publics dans des logos du Canada, en graissant au passage la patte de quelques amis du régime.

Devenu premier ministre il y a à peine deux mois, Paul Martin a affronté volontairement le feu des médias plus souvent que l'a fait son prédécesseur au cours des cinq dernières années de son règne. Rarement aura-t-on assisté à une telle opération de *damage control* menée par un premier ministre.

Pourtant, cruelle conclusion, les Canadiens ne croient pas Paul Martin. La majorité d'entre eux pensent qu'il en sait plus qu'il ne l'avoue. La majorité le suspecte de vouloir déclencher des élections rapidement pour noyer le poisson, avec pour résultat qu'une portion importante de l'électorat tourne maintenant le dos aux libéraux.

Le problème de crédibilité de M. Martin tient d'abord dans ses contradictions, en particulier dans son refus de s'engager à ne pas tenir d'élections tant que nous n'aurons pas tous les faits de cette histoire. Le premier ministre, devant la grogne qui monte, n'aura peut-être pas le choix de retarder ses projets électoraux, mais en attendant, il tient un double langage. D'un côté, il affirme vouloir faire toute la lumière sur le scandale des commandites. Mais d'un autre côté, il ne peut assurer les Canadiens, avant de connaître le résultat de l'enquête publique, que personne dans son équipe (ministres, députés, candidats ou organisateurs) n'a été mêlé de près ou de loin au scandale. Paul Martin nous demande donc, tout en se disant horrifié par ce scandale, de lui accorder l'entier bénéfice du doute. Votez tout de suite, on attrapera les coupables plus tard ! C'est beaucoup demander aux Canadiens ces temps-ci.

***Rarement aura-t-on assisté à une telle opération de « damage control » menée par un premier ministre.***

On sait que certains ministres ou députés seront appelés à témoigner dans l'enquête publique et on sait très bien que quelques personnages libéraux (dont le ministre Denis Coderre ou l'ancien lieutenant de Jean Chrétien, Martin Cauchon) entretenaient des liens d'amitié avec les propriétaires des firmes identifiées dans le rapport de la vérificatrice générale. On a, par ailleurs, toute raison de croire qu'une partie des 100 millions versés en commissions aux agences de publicité est revenue dans la machine électorale du PLC. Qui peut garantir aujourd'hui que tous les libéraux qui ont participé ou qui ont eu vent de cette manoeuvre lors des élections de 2000 ne sont plus actifs dans le parti ?

Autre contradiction de Paul Martin : il affirme maintenant avoir toujours été contre le principe même du programme des commandites. Un gaspillage d'argent (50 millions par année pendant cinq ans !), a-t-il dit en substance dimanche sur CBC. « On n'achète pas l'unité nationale en mettant des signes sur des panneaux », a lancé le premier ministre. Pourtant, on ne se souvient pas d'avoir entendu Paul Martin critiquer ce fameux programme quand il était ministre des Finances du gouvernement Chrétien. Pendant des années, il s'est assis à la table du cabinet sans rien dire. Il a participé à un nombre incalculable de réunions du caucus québécois sans soulever la question du programme de commandites. Il a été acclamé à tous les congrès de l'aile québécoise du PLC sans jamais émettre publiquement la moindre réserve sur cette stratégie à laquelle il ne croyait pas. Et le nouveau premier ministre rejette aujourd'hui le blâme sur l'ancien régime en affirmant que ce programme était une erreur au départ. Facile.

Pendant ce temps, malgré ses facéties devant les collègues d'Ottawa, Jean Chrétien suit tout ça de près et il s'inquiète pour l'unité du Parti libéral, disent des proches.

Voilà qui devrait consoler Paul Martin.

# Affaire Arar : un document crucial entre les mains de la GRC

PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA** – Les avocats de la journaliste du *Ottawa Citizen* chez qui la GRC a effectué des saisies relativement à l'affaire Arar ont été consternés d'apprendre hier l'existence d'un document crucial dont on ne leur avait pas parlé.

Jusqu'ici, les avocats de Janet O'Neill connaissaient l'existence d'attestations sous serment ayant servi à l'obtention — par la GRC — de mandats pour fouiller le domicile et le bureau de Mme O'Neill. Les avocats se sont d'ailleurs vu remettre des copies de ces documents — bien qu'il s'agissait de copies censurées.

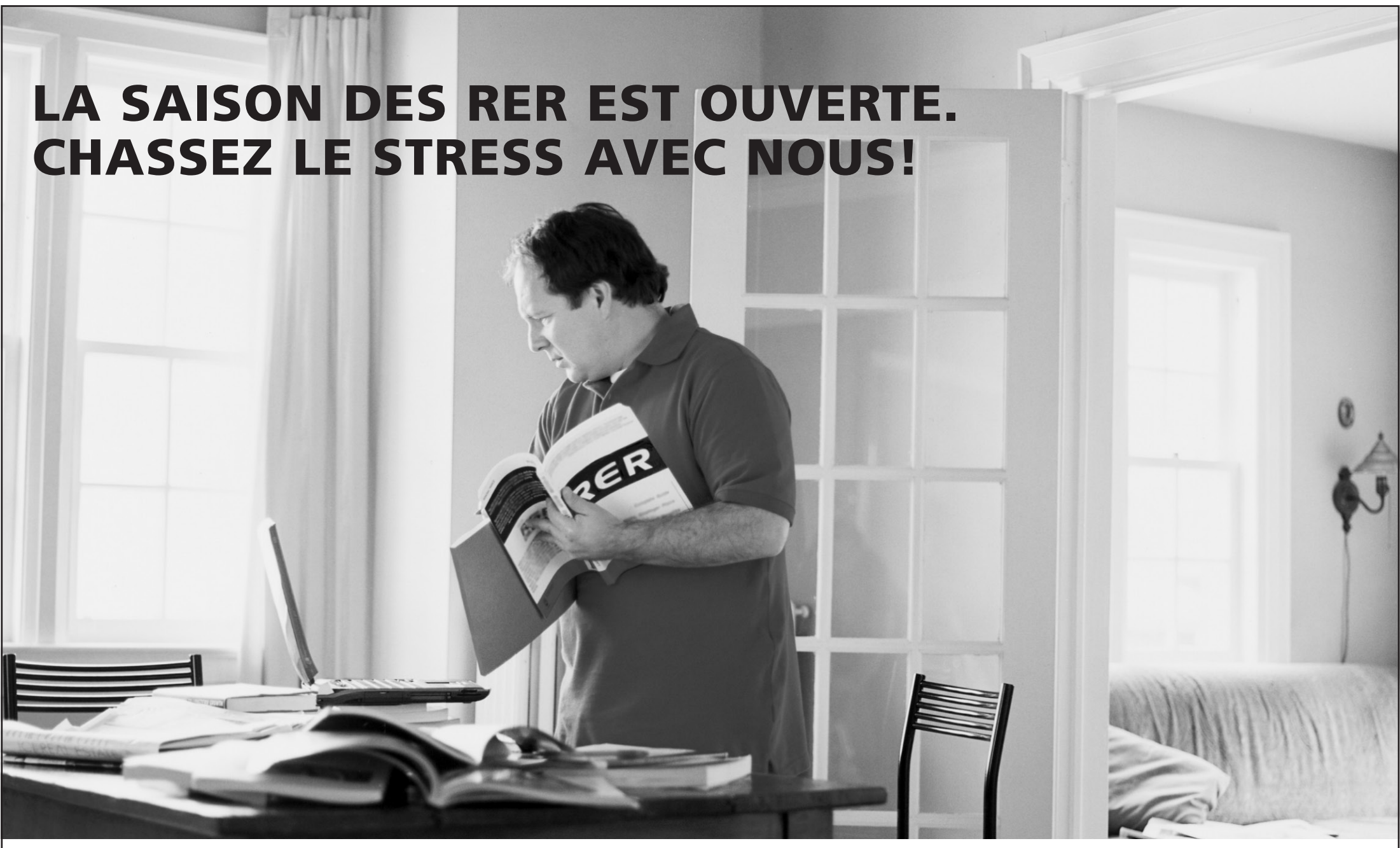
Ils n'ont toutefois appris que hier qu'un autre document avait été préparé dans le but d'obtenir que le résultat des perquisitions de la GRC demeure sous scellés.

« Nous voulons avoir accès à tout ce qu'ils ont utilisé pour obtenir les mandats de perquisition et l'ordonnance de mise sous scellés, a affirmé Richard Dearden, un avocat du *Citizen*. Nous avons été surpris et atterrés d'apprendre aujourd'hui pour la première fois qu'il y a une autre attestation sous serment qui a été utilisée pour obtenir l'ordonnance de mise sous scellés. Selon moi, on aurait dû nous mettre au courant de cela bien avant aujourd'hui. »

Les avocats du *Ottawa Citizen* et d'autres médias veulent avoir un accès complet aux documents utilisés par la GRC pour obtenir les mandats de perquisition ainsi que la mise sous scellés. Ils voudraient ainsi pouvoir monter un dossier pour démontrer que les fouilles chez Mme O'Neill ont violé la liberté de la presse.

La GRC a saisi plusieurs objets chez la journaliste le mois dernier pour tenter d'identifier la source d'informations dont elle faisait état dans un de ses articles publié en novembre sur l'affaire Arar. Les objets saisis sont maintenant sous scellés en attendant la suite du processus judiciaire.

Maher Arar est un ingénieur d'Ottawa qui a été arrêté et expulsé vers son pays d'origine, la Syrie, alors que, de retour de vacances, il faisait escale dans un aéroport américain. Il a été expulsé parce qu'il était soupçonné par les États-Unis de liens avec des terroristes.


DES SOLUTIONS RER SIMPLES ET UNIQUES QUI MÉRITENT VOTRE CONFIANCE

***Maître Compte pour RER*** MC ***:*** *le taux d'intérêt le plus élevé des cinq grandes banques canadiennes*
Placez vos fonds RER dans ce compte d'épargne à taux d'intérêt élevé† et vous aurez plus de temps pour penser à vos plans de placement à plus long terme.

***CPG Optimal. Seulement à la Banque Scotia :*** *des rendements plus élevés dès le premier jour*
Ce CPG unique en son genre se caractérise par un taux d'intérêt exceptionnellement élevé dès le premier jour. Qui plus est, la stratégie d'échelonnement intégrée fait en sorte qu'une partie du placement peut être retirée sans pénalités.

***Fonds Portefeuilles Partenaires Scotia*** MC ***:*** *la diversification sans complications*
Ce seul placement permet d'investir dans un portefeuille de fonds communs de placement pilotés par les plus grandes sociétés de gestion canadiennes (AIM Trimark, Fonds CI, Franklin Templeton, AGF, Fidelity Investments et Mackenzie Financial, notamment).

**Pour en savoir plus sur nos solutions RER simplifiées, allez à**
**www.banquescotia.com/rer**
**appelez-nous au 1 800 213-5143**
**ou venez nous voir en succursale.**

Groupe Banque Scotia MC

La vie. L'argent. Une question d'équilibre. MC

3199939A

3199957

MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Le Groupe Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse et ses filiales canadiennes. † Les taux d'intérêt offerts par les autres membres des cinq grandes banques canadiennes peuvent être équivalents, mais non supérieurs.
**Les Fonds Portefeuilles Partenaires Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc., membre du Groupe Banque Scotia et filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse dotée d'une personnalité juridique distincte.**

ACTUALITÉS

# Les « chimères » : vaillants soldats ou mercenaires agressifs ?

**CHIMÈRES**
suite de la page A1

Depuis des mois, on dit qu'Aristide les paye pour attendre les manifestants de l'opposition avec une pluie de pierres et des montagnes de pneus brûlés. Quand elles ne les pourchassent pas jusque dans les hôpitaux et les universités.

« Depuis les élections, je vais au ministère de l'Intérieur et je reçois 1200 gourdes (37 $CAN) par mois », confirme Billy Pierre, qui jure toutefois n'avoir jamais tué personne.

« Ici, on n'a pas de médecin, pas d'auto, pas de nourriture, pas d'eau potable mais beaucoup d'armes... C'est normal que la frustration nous fasse réagir. C'est normal qu'on prenne la défense du seul président issu des pauvres, qui a donné aux pauvres le pouvoir de parler et leur a ouvert les portes du Palais national », justifie le garçon, tout en jetant un coup d'oeil furtif à son téléphone cellulaire.

### Des enfants-soldats

Autour de lui, les taudis sont cernés de rigoles où flottent les déchets. Des écolières en rubans vont deux par deux. Les petits garçons regardent les grands brandir leurs fusils avec désinvolture. Billy Pierre a lui-même deux petites filles : Carolina, 5 mois, et Céline, 2 ans, que son père — rappeur — dit avoir baptisée ainsi en l'honneur de Céline Dion.

« Elle sera chanteuse », dit-il. L'autre exemple, le mauvais, risque quand même d'être plus fort. Car les chimères recrutent de plus en plus jeune : ces derniers mois, les journalistes ont vu des enfants-soldats de 8 ou 10 ans. « De plus en plus d'enfants vivent dans la rue (ils seraient 10 000 à Port-au-Prince). Ils ont besoin de survivre. C'est une proie facile pour les gangs », explique la pédopsychiatre Nadine Burdet, qui tient un foyer près de Cité-Soleil.

À Port-au-Prince, les chimères ne contrôlent pas que la rue, précise toutefois Jean Lavaud Frederick, de la Coordination nationale des éducateurs haïtiens. « Certains fréquentent les lycées. Ils servent d'indicateurs pour la police, ils terrorisent et agressent les autres enfants. Cela se faisait déjà dans les années 60 et 70, mais on croyait cette époque révolue », a déclaré l'enseignant à la Voix des syndicats.

Est-on chimère par conviction ? Après avoir passé un an à travailler dans leurs cités pour une ONG américaine qu'elle n'a pas le droit de nommer, une jeune Française mariée à un Haïtien croit que non. « Ce sont de petits escrocs, des mercenaires qui agissent seulement parce qu'on les paye. Pas par fidélité. Ils sèment la terreur au sein même de Cité-Soleil. Si quelqu'un d'autre les payait pour faire le contraire, ils le feraient », croit-elle.

Aux Gonaïves, ce sont en tout cas d'anciens chimères (jadis connus sous le nom d'Armée cannibale) qui retournent aujourd'hui leurs armes contre le pouvoir. « Aristide a envoyé nos fusils dans des autos de police pour faire des crimes pour lui. Mais il nous a laissé tomber ensuite », justifie Bernardin Jean-François, 29 ans, tuque et lunettes de ski sur le front, malgré le gros soleil.

Depuis novembre, Billy Pierre se pose lui-même des questions. « Le ministère ne me paye plus. Ils sont fâchés parce que j'ai bloqué l'hôpital pour protester contre les médecins, dit-il. Alors je prends mes distances. De toute façon, le gouvernement est lâche. Il laisse trop de marge de manoeuvre à l'opposition. Il faut être plus révolutionnaire. Il faut tous les contrecarrer : l'industrie, la bourgeoisie, les étudiants... »

### Pas de punition

Du côté de l'opposition, on reproche au contraire à Aristide de laisser faire les chimères. Depuis sa réélection, deux journalistes ont été tués. Des dizaines de demeures ont été incendiées. Et les arrestations sont inexistantes, même face aux contre-manifestations.

« Ils sont pourtant peu nombreux », se désole l'ancienne coopérante française, convaincue que les « vrais » chimères — les éléments violents ou drogués — sont très minoritaires au sein des fameuses organisations populaires (OP), où Aristide trouve encore son principal appui à Port-au-Prince.

Comme les chimères, les membres des OP sont payés pour manifester, dit-elle. Et il peut leur arriver de faire de l'intimidation. « Mais l'idée, c'est : Je n'ai jamais eu le pouvoir, tu me le donnes, alors j'en profite pour m'en mettre plein les poches. Eux ne frappent pas. »



PHOTO ERIC BARBEAU, COLLABORATION SPÉCIALE ©

**Billy Pierre, 22 ans, assure la « sécurité » au bidonville de Cité-Soleil, jugé le plus dangereux de Port-au-Prince. Il avoue être armé et toucher 37 $ par mois pour se battre contre les opposants du président Aristide.**

À Port-au-Prince, dimanche, ils n'étaient en effet qu'une vingtaine à lancer des pierres sur les manifestants. Le problème, c'est que certains chimères ont été intégrés à la police, dénonce l'enseignant Frederick, faisant écho à plusieurs commissaires partis pour l'étranger après avoir vu l'État armer des jeunes sans formation.

D'autres chimères, jamais recrutés, revêtent malgré tout le même costume noir que la police et rôdent, prêts à servir de renforts à leurs camarades. « On les reconnaît. Ils sont plus maigres que les vrais policiers et ils ont les tresses qui sortent du chapeau », affirme notre source française, qui échappe parfois à leurs fouilles grâce au secours des agents officiels. « C'est absolument faux de dire que tous les policiers aident les chimères. Beaucoup sont très frustrés de les voir devenir chefs quand eux, ils attendent une promotion depuis des années. »

Même Billy Pierre, malgré le fait qu'il se dise soldat Lavalas, n'accepte pas qu'on le traite de chimère. « Je ne suis pas un bandit », dit-il, en montrant son crucifix doré.

En entrevue à la télévision nationale, le député Lavalas Lionel Étienne a ainsi voulu changer le sens de cette vieille expression créole, longtemps synonyme d'« agressif ». On nous a toujours affublés de noms, a dit le politicien de Port-au-Prince. Aujourd'hui, c'est celui de chimères. Mais nous devons être fiers, parce que c'est le nom de vaillants soldats.

# Le Canada sommé d'agir

LA PRESSE

Un regroupement formé d'une trentaine d'organisations syndicales et de solidarité internationale, la Coalition pour Haïti, accuse le gouvernement canadien d'adopter une attitude attentiste devant la situation dans ce pays. Elle souhaite que le Canada s'implique davantage et propose la constitution d'une mission de paix.

« Depuis le dernier mois, l'ambassade canadienne à Port-au-Prince n'a diffusé qu'une note se contentant de dire qu'elle se préoccupait de l'escalade de violence, sans parler de solution. », tonnait hier soeur Suzanne Loiselle, directrice générale de l'Entraide missionnaire.

Afin de faire avancer le dossier, la Concertation pour Haïti souhaite, entre autres, que le Canada exige du gouvernement haïtien le désarmement des bandes armées, dénonce les violations des droits humains, demande le départ du président Jean-Bertrand Aristide et fasse la promotion de la constitution d'une mission internationale de paix.

L'heure est grave, estime Marthe Lapierre, chargée de projet pour l'organisme Développement et Paix. Qu'arrivera-t-il si la communauté internationale n'intervient pas ? Selon Mme Lapierre, on peut s'attendre au pire des chaos.


Passez de Fido à TELUS
et économisez 50 %.
C'est à sauter de joie.

GRATUIT



Kyocera KE424C sans contrat | Samsung A540 avec un contrat de 1 an | LG 4600 avec un contrat de 3 ans

Passer à TELUS c'est :

- Économiser 50 % sur le tarif de certains forfaits Fido[MC] dès le premier jour de votre abonnement jusqu'au 30 juin‡
- Recevoir un téléphone GRATUIT*
- Bénéficier d'une couverture numérique six fois plus étendue†

Pour profiter de cette offre, il suffit de nous apporter votre téléphone Fido toujours en service. Alors n'hésitez plus, faites le saut dès aujourd'hui.



TELUS mobilité[MC]
le futur est simple[MD]

3202659A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary, bureau GR-2
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, bureau 1470
Verscell Communications
1485, rue Amherst

**Dollard-des-Ormeaux**
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

**Saint-Laurent**
D2 Technologie
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

**Blainville**
Digital Radiocommunication inc.
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

**Joliette**
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

**Laval**
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Télécom inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications inc.
2995, boul. Dagenais, local D

**Repentigny**
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C

**Rosemère**
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, bureau 102

**Saint-Jérôme**
Carrefour du Nord

**Terrebonne**
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

**Saint-Hyacinthe**
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

**Belœil**
Cellulaire +
559, boul. Laurier

**Candiac**
D2 Technologie
89, ch. Saint-François-Xavier

**Greenfield Park**
Proxi Télécom inc.
3814, boul. Taschereau

**Sainte-Julie**
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3198822

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez telusmobilite.com dès aujourd'hui.

‡Offre valable lorsque le client Fido passe à TELUS avant le 31 mars 2004. Obtenez 50 % de rabais sur le tarif de certains forfaits Fido à partir de la date de la mise en service de votre appareil jusqu'au 30 juin 2004. *L'offre s'applique au Québec et en Ontario exclusivement aux clients Fido actuels en échange de leurs téléphone Fido, carte SIM, pile et relevé Fido portant une date dans les 60 derniers jours. Les relevés Fido sont seulement exigés des clients du service postpayé. Nouvelles mises en service seulement. †Selon les comparaisons de Map Info Professional des cartes de couverture numérique à la disposition du public au Québec et en Ontario en date du 6 octobre 2003. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. © 2004 SOCIETE TELE-MOBILE.



PHOTO STÉPHANE LESSARD, LE NOUVELLISTE ©

Marie-Renée Lajoie

# Une étudiante engagée décroche une bourse de 48000$

LE NOUVELLISTE

**TROIS-RIVIÈRES** – Une élève de deuxième année au baccalauréat international de Trois-Rivières vient de décrocher une bourse de 48 000 $ de la Fondation canadienne des bourses du mérite.

Marie-Renée Lajoie, de Shawinigan-Sud, étudie au Collège Laflèche. Elle est la seule Québécoise parmi les 30 boursiers de cette année. Chaque année, 3500 finissants du secondaire et du collégial soumettent leur candidature à l'organisme privé qui récompense des jeunes ayant un dossier scolaire exceptionnel, qui savent faire preuve de détermination et de leadership et qui ne craignent pas de s'engager dans la communauté.

À compter de l'année scolaire 2004-2005, et en autant qu'elle obtienne une moyenne générale de B+ (3,3), Mlle Lajoie recevra 12 000 $ par année pendant quatre ans pour poursuivre des études en médecine.

Mlle Lajoie a un bulletin scolaire impeccable, mais surtout un besoin viscéral d'implication dans les sports, au théâtre, dans les activités communautaires, etc. En fait, elle est tombée dans l'engagement sous toutes ses formes et ce, dès son plus jeune âge.

Fille d'un gestionnaire de projets, elle a vécu, enfant, en Roumanie et en Haïti. Elle figure parmi les pionniers de la Maison des jeunes de Shawinigan-Sud. Au Séminaire Sainte-Marie où elle a fait ses études secondaires, elle était de toutes les organisations. Aujourd'hui, en plus d'être présidente de l'association étudiante, elle a mis sur pied la pièce de théâtre *Les Monologues du vagin*, est rédactrice en chef du journal étudiant, etc.

« Mon accomplissement le plus important à ce jour est le projet Peru, el camino », écrit-elle dans son formulaire de candidature.

À l'été 2003, Mlle Lajoie et une dizaine d'autres élèves du Collège Laflèche ont effectué un stage de huit semaines dans l'Amazonie péruvienne. Elle a travaillé dans un centre hospitalier desservant des villages aux limites de la jungle. Entre des cas de malaria et de tuberculose, Marie-Renée a ni plus ni moins aidé des femmes à accoucher.

Depuis peu, elle fait du bénévolat au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, au département de gériatrie, question de connaître sur le terrain le système de santé québécois où elle espère oeuvrer.

« J'aime ça », dit-elle simplement pour expliquer ce besoin d'être partout, et de manière efficace.

# L'intérêt pour Radiomédia et CFOM demeure vif

LE SOLEIL

Avec prudence, hier, quelques groupes se sont dits toujours intéressés à éventuellement soumettre une offre pour les neuf stations AM de Radiomédia ou CFOM-FM, de Québec.

« Nous sommes intéressés à soumettre une offre. J'ai déjà mes partenaires financiers dans chacune des villes. Mais elle sera inférieure à la transaction avec le Groupe Morin », a affirmé Richard Desmarais, président du groupe Section Rouge Média, qui publie notamment les périodiques *Photo Police* et *Allô Police*. M. Desmarais, qui a dans le passé exploité quelques stations de radio, a expliqué qu'il aimerait refiler chacune des stations AM et CFOM à des propriétaires locaux. Il ne s'agirait pas d'un démantèlement au sens propre, dit-il, puisque chacune conserverait une affiliation pour ses nouvelles et des émissions de sports. Pour le reste, cependant, les nouveaux propriétaires seraient libres d'agir à leur guise.

L'homme d'affaires estime que le salut des stations AM se trouve en dehors des réseaux et passe par une propriété individualisée.

Des stations indépendantes offriraient à ses yeux beaucoup plus de flexibilité et d'intérêt.

M. Desmarais n'a pas voulu dire qui étaient ses partenaires pour l'acquisition-revente de CHRC et CFOM. Il a toutefois affirmé que ceux-ci étaient trouvés. Seule CKAC demeurerait propriété de son groupe.

Le président de Section Rouge Media a toutefois prévenu que son offre viendrait à un niveau significativement inférieur à celle de 12 millions qu'avaient déposé à l'automne l'éditeur Gaétan Morin et l'actuel président-directeur général de Radiomédia, Sylvain Chamberland.

Radiomédia est réputée avoir perdu plus de 2,2 millions, en 2003, dont 1,3 million pour ses deux stations de Québec. CFOM était cependant jusqu'à récemment présumée rentable.

D'autres groupes laissent entendre qu'ils pourraient être intéressés en totalité ou en partie par les éléments d'actifs de Radiomédia.

« Nous pourrions toujours être intéressés par CFOM. Il est cependant trop tôt pour se prononcer. Il nous faudra voir des chiffres », a dit Pierre Brosseau, président de Radio-Nord.

La société détient deux stations en Abitibi, une à Lachute et Hawkesbury, une autre à Gatineau, et elle a récemment obtenu l'autorisation d'une station jazz dans la métropole. Elle devait initialement acheter les neuf stations et CFOM en partenariat avec TVA, mais la vente a été bloquée par le CRTC

Genex, qui exploite déjà les stations CHOI-FM et CKNU (Donnacona), pourrait aussi déposer une offre pour CFOM.

L'actuel président-directeur général de CKAC, Sylvain Chamberland, n'était pas disponible hier pour des entrevues, mais une porte-parole de la station a indiqué que M. Chamberland était toujours intéressé à acquérir le réseau.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages
Banco Tirage du 2004-02-16 Banco Spécial
01 11 12 16 22 23 27 33 35 41
42 43 44 45 47 49 50 51 53 70
La Quotidienne Tirage du 2004-02-16
3 431 4 0707
Extra Tirage du 2004-02-16
NUMÉRO 604858
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

De Nouveaux Cheveux, Naturellement
Résultats visibles dans les 3 mois *
✔ Pas de transplantation
✔ Pas de chirurgie
✔ Pas de postiche
✔ Pas d'attrape
✔ Pas de mèche
✔ Pas de médicament
✔ Pas d'effet secondaire
✔ Pas de souci
✔ Pas de fusion
✔ Pas de douleur
Consultation gratuite (514) 905-0579
Commande postale offerte • Pas de paiement avant 2004
bioscor@canada.com
Clinique Bioscor Int'l De Cheveux Et Peau
615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1170 Montréal, Québec H3A 1P5
Horaire : mardi au samedi, 10 h à 18 h
* Résultat variable
Après 3 mois
Avant
3172549
3205080
Problème d'acné? Problème de peau?
Lalisse
Sérum aux herbes
Résultats en 3 jours!
Dites adieu à:
l'acné persistant, aux comédons, aux démangeaisons, aux pores bloqués, aux taches, etc.



PERFORMANCES EXTRÊMES.

La MINI traverse l'hiver comme une vraie luge de compétition. Tout a été pensé pour le grand froid et son empattement large vous donne toute l'agilité d'un go-kart là où les voitures ordinaires patinent... Venez essayer la MINI dès aujourd'hui pour profiter de cette sensation douillette de chaleur et de confort, quand tout gèle dehors.

- FREINS ABS AUX QUATRE ROUES
- SYSTÈME D'ANTI-PATINAGE ET DE CONTRÔLE DE TRACTION
- CONTRÔLE DE FREINAGE EN COURBES
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
- ESSUIE-GLACE SENSIBLES À LA VITESSE

MINI
0 $ COMPTANT*
339 $ PAR MOIS*

CONCESSIONNAIRES MINI
MINI MONT ROYAL
4220, boul. Saint-Laurent
Montréal, Québec
(514) 289-MINI (6464)
www.minimontroyal.ca
MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval, Québec
(514) 773-MINI (6464)
www.minilaval.com
OUVERTURE EN MARS 2004
MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Québec
(450) 445-MINI (6464)
3206779A

* Les taux de location ne sont valables qu'auprès des Services Financiers MINI Inc. chez les concessionnaires participants. Offre soumise à l'approbation du crédit. L'offre inclut tous les rabais applicables sur la MINI Cooper Classique 2004. Le prix peut varier selon les options disponibles. Le PDSF d'une MINI Cooper Classique de base est de 22 700 $; avec un taux à la location de 7,8 % sur 60 mois pour des mensualités de 339 $ excluant les taxes. La première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à un mois de location sont exigibles à la livraison. Les frais de transport et de préparation (1300 $) sont inclus. Limite de 20 000 km par année sans frais, 0,15 $ par kilomètre excédentaire. L'offre est valable dans la limite des stocks et est sujette à changement ou annulation sans préavis.

ON NE CHOISIT PAS SON PASSÉ
MAIS ON PEUT CHOISIR SON REER



Et choisir de racheter dès la première année*
CPG OPTION GARANTIE
8,00% RACHETABLE* AUX DATES D'ANNIVERSAIRE LA 5e ANNÉE
1re année: 2,00 %**
2e année: 2,10 %**
3e année: 2,30 %**
4e année: 2,50 %**
5e année: 8,00 %**
Pour déterminer l'option REER qui vous convient, rencontrez un conseiller de la Banque Laurentienne ou composez le 1 877 BLC-REER.
BANQUE LAURENTIENNE
OSEZ
www.banquelaurentienne.com/REER
*Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année. En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. **Taux moyen sur 5 ans de 3,355 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 12 février 2004. Les taux peuvent changer sans préavis.
3200260A
3200261

ACTUALITÉS

SPORT OLYMPIQUE

# 50 millions US pour identifier les stéroïdes utilisés par les athlètes

MATHIEU PERREAULT

**SEATTLE — Il faudrait 50 millions US sur cinq ans pour identifier tous les stéroïdes dont se servent les athlètes pour augmenter leur performance, a affirmé hier le découvreur du stéroïde THG, Donald Catlin, de l'Université de Californie à Los Angeles, au congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science qui se tient à Seattle.**

« Découvrir le THG a coûté 100 000 $ », a expliqué à *La Presse* le Dr Catlin, qui dirige le laboratoire olympique américain de tests antidopage depuis 20 ans. « Mais nous avions eu un échantillon par un délateur. Sans cela, ça nous aurait pris deux ou trois ans. Pour mettre au point des tests reconnaissant des stéroïdes inconnus, il faudra des dizaines de millions de dollars. Pour le moment, nous ne pouvons consacrer que le quart de nos ressources à la recherche, à cause de la multiplication des expertises et des tests devant les tribunaux. Je crois qu'avec la THG, nous n'avons que touché la pointe de l'iceberg. »

Après que le Dr Catlin eut percé le mystère de la THG, des poursuites criminelles ont été intentées contre quatre personnes, dont l'entraîneur personnel du baseballeur Barry Bonds, la semaine dernière.

Son laboratoire a obtenu l'échantillon de la substance à la mi-juin 2003. Une analyse spectrographique à haute température a montré que quelque chose clochait, mais la molécule suspecte était trop instable pour être décodée correctement. Avec des traitements chimiques, la structure du stéroïde inconnu a été identifiée en une semaine. Le Dr Catlin lui a donné le nom de tétrahydrogestrinone (THG). Il a fallu une autre semaine pour synthétiser la THG, et près de deux mois pour mettre au point des tests permettant de la découvrir dans l'urine.

Avant de plonger dans le dopage sportif, le Dr Catlin soignait des héroïnomanes. Cela l'enrage d'autant plus de voir des chimistes mettre la vie d'athlètes en danger avec des produits non réglementés. « C'est le premier stéroïde de synthèse (*designer steroid*) que nous identifions. Il faut un chimiste expérimenté pour faire ça, mais ce n'est pas hors de la portée des laboratoires sportifs. Je suis sûr qu'il y en a plein d'autres. Le président Bush vient de dire qu'il s'attaquerait au problème des stéroïdes dans son discours sur l'état de l'Union. J'espère qu'il augmentera les budgets de recherche. »

### Mighty Mouse

La conférence sur le dopage à laquelle participait le Dr Catlin a aussi levé le voile sur la prochaine stratégie dans ce domaine : la modification génétique des muscles. Un professeur de physiologie de l'Université de Pennsylvanie, Lee Sweeney, a réussi à rendre deux fois plus efficace l'exercice physique chez des rats grâce à une thérapie génique qu'il entend tester l'an prochain sur des humains.

La masse musculaire des cobayes du Dr Sweeney augmentait deux fois plus rapidement, comparativement à des rats normaux, quand ils faisaient de l'exercice. Cela leur a valu le surnom de « Mighty Mouse ». Sa thérapie consiste à injecter aux rats un gène de croissance musculaire, inséré dans un virus. « Même sans exercice, la masse musculaire augmentait de 20 %, dit le Dr Sweeney. Et elle persistait plus longtemps après l'exercice. »

La seule manière, pour le moment, de détecter la thérapie génique serait de prélever des morceaux de muscles, un test qui serait inacceptable. Mais le Dr Catlin est confiant qu'il parviendra à trouver des manières de détecter la thérapie génique à partir d'échantillons d'urine ou de sang.

Le Dr Sweeney a fait cette découverte, qui vient d'être publiée dans le *Journal of Applied Physiology*, dans le cadre de recherches sur la dystrophie musculaire. Il avertit que sa thérapie pourrait s'avérer toxique pour les humains, un aspect qu'il vérifiera dans un premier essai clinique prévu pour 2005.

Mais le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), l'avocat montréalais Richard Pound, qui participait à la conférence de Seattle, a averti que certains athlètes pourraient bien accepter de prendre un tel risque. « Les athlètes n'agissent pas toujours de manière intelligente », a dit Me Pound, qui a précisé que la thérapie génique fait partie des pratiques interdites par l'AMA.


DON CHERRY
AU CENTRE D'UNE CONTROVERSE



PORTRAIT D'UNE GRANDE GUEULE
ENJEUX ce soir 21 h
www.radio-canada.ca/enjeux
Ici Radio-Canada
3207139A


# *Spirit* parcourt plus de 27,5 mètres en une journée

AGENCE FRANCE-PRESSE

**WASHINGTON** — Le robot américain *Spirit* a de nouveau battu hier son propre record de distance parcourue sur la planète Mars, avec un trajet de 27,5 mètres en une journée, a-t-on appris auprès de la NASA.

Après avoir collecté des images pendant plusieurs heures, il s'est déplacé de 19 mètres en direction d'un cratère nommé « Bonneville ». Après s'être reposé un instant, il a de nouveau avancé de 8,5 mètres, selon un communiqué de l'équipe du Jet Propulsion Laboratory de la NASA qui est chargée de la mission.

*Spirit*avait déjà battu la semaine dernière le record de distance parcourue en une journée sur Mars, détenue jusque-là par le robot *Sojourner* en 1997, en parcourant 21,2 mètres.

Spirit se trouve désormais à 245 mètres du cratère Bonneville.

Par ailleurs, le robot s'est servi dimanche de son bras robotisé pour examiner un rocher « d'une apparence inhabituelle », que la NASA a surnommé « Mimi ». Cette roche est stratifiée alors que les rochers voisins ne le sont pas.

Des scientifiques vont examiner les images de « Mimi » pour tenter de comprendre la structure et la composition de ce rocher et élaborer une explication sur la formation géologique de la région martienne où il se trouve.

Le robot *Spirit*, comme son jumeau *Opportunity*, s'est posé en janvier sur Mars. Ils examinent le sol et les roches de la planète rouge pour découvrir si l'environnement a pu y permettre l'apparition de la vie. Leur mission doit durer trois mois.


ACTUEL magazine
LA VIE FORMAT MAGAZINE
Tous les vendredis dans LA PRESSE


# Tuvalu craint d'être submergé cette semaine

AGENCE FRANCE-PRESSE

**AUCKLAND** — Les services météorologiques de l'île polynésienne de Tuvalu ont indiqué lundi que leur pays risquait d'être complètement inondé en fin de semaine en raison de grandes marées inhabituelles.

Tuvalu, qui abrite 11 500 habitants répartis sur neuf atolls émergeant à moins de 4,5 mètres au-dessus du niveau de la mer, doit être frappé jeudi et vendredi par de très grandes marées liées à la nouvelle lune, a indiqué à l'AFP, Hilia Vavae des services météo de Tuvalu.

« On n'est pas trop sûr de ce qui va se passer mais on pense que tout va être inondé par les flots pendant au moins une heure ou deux », a-t-elle déclaré.

Jeudi, le point le plus élevé de la marée doit atteindre 3,07 mètres et vendredi, 3,10 mètres. Les habitations de la capitale, Funafuti, et l'aéroport devraient être inondés, mais la situation devrait être moins grave qu'en 2001 lorsque la quasi-totalité du pays avait été recouverte par la mer, a indiqué Hilia Vavae.

Au cours des 10 dernières années, les autorités successives de Tuvalu ont affirmé que leur pays serait la première victime de la montée du niveau des océans et ont utilisé cet argument pour demander à la Nouvelle-Zélande un régime préférentiel d'immigration.


Patrimoine facilite votre bonheur



Durant tout le mois de février, bénéficiez d'une facilité de paiement allant jusqu'à 24 mois,* à l'achat de tout mobilier non soldé. La Maison assumera les frais.

Offre de février
Jusqu'à 24 mois sans intérêt

*Conditionnel à l'approbation de crédit.

MAISON DE MEUBLES
Patrimoine
3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867

3204539A
3206469

DODGE SX 2.0 VIVRE POUR ROULER

# LA DODGE SX 2.0 2004.

## SEUL SON PRIX POURRAIT LA FAIRE PARTIR ENCORE PLUS VITE.

Équipement de série : • Moteur 4 cylindres de 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 vitesses • Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs • Phares antibrouillards • Moulure latérale de protection • Tachymètre • Plein d'essence gratuit$^{\Omega}$ • Et plus !

**ACHETEZ À**

**12 999 $**$^{\Delta}$

**OU LOUEZ À**

**199 $**$^{\dagger}$ **par mois.**

Location de 48 mois.
**Comptant initial de 1 598 $ ou échange équivalent.**
**Transport inclus.**
**AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**
**OPTION 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE**

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS
7 ANS 115 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES VÉHICULES DODGE 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 24 HEURES SUR 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 750 $‡

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

3202537A

**Visitez dodge.ca pour connaître l'emplacement du concessionnaire Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge le plus près de chez vous.**

Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2004 équipée de l'ensemble 21D. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarif mensuel pour 48 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Δ, † Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins$^{MD}$ diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou 750 $ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

**Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec**

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

3202540



**Jennifer Wilson, directrice régionale**
Sylvan Learning Centres
20 employés à temps plein
Franchise acquise en 1984

# « Nous avons fait des calculs, puis nous avons choisi Dell. »

Les employés des franchises des Sylvan Learning Centres de Toronto donnent des cours du soir en lecture et en mathématiques à des étudiants de tous âges. Lorsque les responsables ont cherché un fournisseur de matériel informatique, ils ont fait des calculs et ont vite constaté que Dell était la solution idéale. Voici ce que nous a dit Jennifer Wilson, directrice régionale de l'organisation : « Nous savions que Dell offrait les technologies les plus récentes, mais ce sont leurs bas pris qui m'ont étonné. Grâce à l'argent que nous avons économisé, nous avons pu nous permettre d'investir davantage dans notre réseau informatique. Nous possédons des PC de bureau, des blocs-notes et des serveurs Dell dans chacun de nos sites, ce qui nous a permis de centraliser nos activités de planification et de facturation. Dell nous a aidé à devenir plus efficaces et à faire des économies. C'est une équation gagnante pour mon entreprise. »



**Dell Dimension[MC] 2400** – Choix de la rédaction parmi les 25 meilleurs PC grand public et les 25 PC les plus économiques – Consumer Shopper, novembre 2003

## AUBAINES DELL[MC]

- **MISE À NIVEAU GRATUITE DE LA MÉMOIRE** à l'achat de certains PC d'ici au 19 février
- **ÉCONOMISEZ JUSQU'À 350 $ SUR LA MISE À NIVEAU DE DISQUES DURS** à l'achat de certains PC d'ici au 19 février
- **Économisez jusqu'à 20 %** à l'achat de certains serveurs d'ici au 29 février
- **10 % DE RABAIS sur tous les jukebox numériques achetés en ligne** d'ici au 19 février

Plus

- **Économisez jusqu'à 1 000 $ en ligne à l'adresse www.dell.ca/fr** Non combinable avec d'autres offres.

**Dell recommande la technologie mobile Intel[MD] Centrino[MC].** **Dell recommande Microsoft[MD] Windows[MD] XP Professionnel aux entreprises.**

## PC de base abordable
PC Dimension[MC] 2400

- Processeur Celeron[MD] d'Intel[MD] à 2,4GHz
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Édition familiale◆
- **GRATUIT ! Passez de 128 Mo à 256 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 266MHz (valeur de 90 $)**
- Disque dur de 40 Go (7 200 trs/min)
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique Intel 3D Extreme intégrée
- Lecteur de CD-ROM 48X
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect[MD]
- Service sur place le jour ouvrable suivant (JOS) pendant un an[3]
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

Crédit-bail non offert
EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CBBCWF3**

**499 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le PC idéal :
- Lecteur-graveur de CD 48X — Ajoutez 95 $[1]
- Clé de mémoire Dell Dimension USB de 128 Mo — Ajoutez 99 $[1]
- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] — Ajoutez 169 $[1]

## Puissance et bon rapport qualité-prix
PC Dimension 4600

- **Processeur Pentium 4 d'Intel à 2,88GHz avec bus frontal à 533MHz**
- Microsoft Windows XP Édition familiale◆
- **GRATUIT ! Passez de 256 Mo à 512 Mo de SDRAM DDR à deux voies à 333MHz (valeur de 140 $)**
- **GRATUIT ! Passez d'un disque dur de 80 Go à un SATA de 120 Go (7 200 trs/min) (économie de 80 $)**
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique Intel 3D Extreme 2 intégrée
- Lecteur-graveur de CD 48X
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect
- Service sur place le JOS pendant un an[3]
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

À partir de **29 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]
EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CBW8WF3**

**899 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le PC idéal :
- Lecteur de DVD-ROM 16X — Ajoutez 85 $[1]
- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] — Ajoutez 169 $[1]
- Écran plat E172FP de 17 po — Ajoutez 439 $[1]

## Excellence du rendement
PC Dimension 8300

- **Processeur Pentium 4 d'Intel à 3GHz avec technologie HT et bus frontal à 800MHz/1 Mo de cache**
- Microsoft Windows XP Édition familiale◆
- **GRATUIT ! Passez de 512 Mo à 1 Go de SDRAM DDR à deux voies à 400MHz (valeur de 330 $)**
- **GRATUIT ! Passez d'un disque dur de 80 Go à un SATA de 120 Go (7 200 trs/min) (économie de 80 $)**
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique DDR GeForce FX 5200 de 128 Mo avec sortie TV et DVI
- Lecteur-graveur de CD 48X
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect
- Service sur place le JOS pendant un an[3]
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

À partir de **48 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]
EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CBS3WF3**

**1 499 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le PC idéal :
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Professionnel — Ajoutez 95 $[1]
- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] — Ajoutez 169 $[1]
- Écran plat numérique Dell UltraSharp[MC] 1800FP de 18,1 po — Ajoutez 639 $[1]

## Système mobile pour petits budgets
Bloc-notes Inspiron[MC] 1100

- Processeur Celeron[4] d'Intel à 2,4GHz
- Microsoft Windows XP Édition familiale◆
- Écran XGA TFT de 14,1 po (1024 x 768)
- 512 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 266MHz
- **GRATUIT ! Passez d'un disque dur de 30 Go à un disque de 40 Go (économie de 80 $)**
- Combo graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- Carte graphique Intel Extreme intégrée
- Service « retour au dépôt » pendant un an[3]
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

À partir de **39 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]
EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CB11WF3**

**1 199 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le bloc-notes idéal :
- Batterie ion-lithium 12 éléments — Ajoutez 39 $[1]
- Mallette de luxe en nylon — Ajoutez 50 $[1]
- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] — Ajoutez 99 $[1]

## Performant et économique
Bloc-notes Inspiron 5100

- **Processeur[4] Pentium 4 d'Intel à 2,8GHz**
- Microsoft Windows XP Édition familiale◆
- Écran XGA TFT de 15 po (1024 x 768)
- **GRATUIT ! Passez de 256 Mo à 512 Mo de SDRAM DDR à 266MHz (valeur de 150 $)**
- Disque dur de 40 Go • Combo graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- **GRATUIT ! Clé de mémoire Dell USB de 64 Mo (valeur de 49 $)**
- Carte graphique DDR ATI MOBILITY[MC] RADEON[MC] 7500 de 64 Mo
- Carte mini-PCI pour RL sans fil Dell TrueMobile[MC] 1300 (802.11b/g) 54 Mbps
- Service « retour au dépôt » pendant un an[3]
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

À partir de **55 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]
EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CB51WF3**

**1 699 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le bloc-notes idéal :
- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] — Ajoutez 99 $[1]
- Écran SXGA+ TFT de 15 po (1400 x 1050) — Ajoutez 100 $[1]
- Disque dur de 60 Go — Ajoutez 200 $[1]

## Le centre multimédia
Bloc-notes Inspiron 8600

- **Technologie mobile Intel Centrino[MC]**
  Processeur Pentium M d'Intel à 1,6GHz
  Carte mini-PCI pour RL sans fil Intel PRO 2100 (802.11b)
- Microsoft Windows XP Édition familiale◆
- Écran large SXGA+ TFT de 15,4 po (1680 x 1050)
- **GRATUIT ! Passez de 256 Mo à 512 Mo de SDRAM DDR à 333MHz (valeur de 150 $)**
- **GRATUIT ! Passez d'un disque dur de 40 Go à un disque de 80 Go (économie de 350 $)**
- Combo modulaire graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- Carte graphique DDR ATI MOBILITY RADEON 9000 de 64 Mo
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

À partir de **74 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]
EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
**Code E-Value : 71129 CB86WF3**

**2 299 $[1]**

Personnalisez-le

Faites-en le bloc-notes idéal :
- Clé de mémoire Dell USB de 64 Mo — Ajoutez 49 $[1]
- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] — Ajoutez 99 $[1]
- Carte graphique DDR ATI MOBILITY RADEON 9600 PRO de 128 Mo — Ajoutez 149 $[1]

## Complétez votre système avec une imprimante Dell

Les clients de Dell savent qu'en achetant directement à DELL, ils économisent la marge bénéficiaire du détaillant. De plus, en commandant en ligne, ils peuvent commander facilement, et directement à Dell, des cartouches d'encre et du papier offerts à des prix concurrentiels – qui leur sont expédiés à domicile. Par ailleurs, nous offrons des plans de service et de garantie adaptés à tous les budgets et à tous les types d'entreprises.

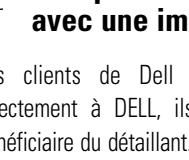
### L'ABC des imprimantes Dell :

**A. Faciles à acheter**
- Commandez directement en ligne ou par téléphone, à des représentants qui connaissent leurs produits.

**B. Faciles à utiliser**
- Grâce aux pilotes pré-installés sur les PC Dell, il vous suffit de brancher et d'imprimer.

**C. Faciles à entretenir**
- De nombreux plans de service et de garantie
- Garantie d'échange[3] pendant un an incluse
- Soutien technique matériel assuré par téléphone 24 h/24

**Imprimante à jet d'encre DELL[MC] A960**



**279 $[1]**
UGS A960CAN

À la fois imprimante couleur, photocopieur, scanner et télécopieur autonome. Imprimez et faites des photocopies jusqu'à 17 ppm en noir et blanc et 12 ppm en couleur. Elle est équipée d'un alimenteur automatique de documents (50 pages) et d'un scanner plat 48 bits. Elle est couverte par une garantie d'échange pendant un an[3].

## Promotion sur les serveurs Dell

**Économisez jusqu'à 20 %**
sur certains serveurs PowerEdge

D'ici au 29 février. Le rabais est calculé sur les prix avant taxes et frais d'expédition. Non combinable avec d'autres offres.

**NOTA : LES PRIX ANNONCÉS N'INCLUENT NI LES FRAIS D'EXPÉDITION NI LES TAXES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES FRAIS D'EXPÉDITION SONT INDIQUÉS À LA NOTE 1.**

***Votre mensualité pourrait être plus élevée selon votre cote de crédit, établie par le prêteur à son entière discrétion. Voir les détails à la note 2.**

◆ Vous ne pouvez pas enregistrer de domaine avec Windows XP Édition familiale. Si votre entreprise doit enregistrer ses domaines, nous vous recommandons de passer à l'édition professionnelle de Windows XP.

intel inside centrino MOBILE TECHNOLOGY

**Des économies bien calculées. Facile, avec DELL[MC]**

Pour commander facilement, **visitez le site www.dell.ca/lapresse** ou appelez sans frais au **1 800 781-7344**

LUN-VEN 8 H – 19 H (HNE) • SAM 10 H – 17 H (HNE)

**Tous les prix, ainsi que toutes les spécifications et offres promotionnelles, peuvent comporter des erreurs et être annulés ou modifiés à tout moment sans préavis.** Aucune responsabilité n'est assumée pour les erreurs typographiques. **1. FRAIS D'EXPÉDITION STANDARD ACTUELS : 139 $ POUR UN DIMENSION ET UN INSPIRON, 99 $ POUR LES PRODUITS DE GESTION DJ, LES DELL AXIM ET LES IMPRIMANTES DELL, ET 15 $ POUR TOUS LES AUTRES LOGICIELS ET PÉRIPHÉRIQUES.** Les prix promotionnels ne peuvent différer des versions vendues au détail. **2.** Le crédit-bail est offert uniquement aux entreprises admissibles par les Services financiers de Dell Canada, qui est une entité indépendante, sous réserve de l'approbation du crédit et de la disponibilité. Montant minimal de 699 $ par transaction (avant frais d'expédition et taxes applicables). Le prêteur se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les paiements mensuels sont basés sur un contrat de 36 mois. Rachat à la juste valeur marchande au terme du bail. Votre mensualité pourrait être plus élevée selon votre cote de crédit, établie par le prêteur à son entière discrétion. Les conditions du financement peuvent comporter des erreurs ou changer sans préavis. Veuillez communiquer avec les Services financiers Dell, au 1 888 438-1112, pour plus de détails. **3.** Vous trouverez tous les détails sur les garanties et le service après-vente dans le contrat de service avec Dell ou avec les tierces parties, et dans les conditions de garantie Dell. Pour obtenir des copies de ces documents, communiquez avec nous ou visitez le site de Dell à l'adresse www.dell.ca/fr. Les services ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les régions. **Le service sur place le jour ouvrable suivant** peut être assuré dans le cadre de contrats signés par le client avec des tierces parties, mais pas nécessairement dans toutes les régions. UN TECHNICIEN SERA ENVOYÉ SUR PLACE SI CELA EST JUGÉ NÉCESSAIRE APRÈS LE DIAGNOSTIC TÉLÉPHONIQUE. Il faut que Dell avise le fournisseur de services avant 17 h, heure locale pour le client, sans quoi celui-ci attendra peut-être un jour ouvrable de plus. **La couverture CompleteCare** couvre uniquement les éléments matériels internes, et ne couvre pas l'équipement périphérique, les dommages ou les pertes causés par le feu, le vol ou des actes intentionnels, ou par l'usure normale si celle-ci ne nuit pas aux performances du système. **En ce qui concerne l'échange anticipé**, la pièce ou le système de remplacement sera expédié, au besoin, à la suite d'un dépannage téléphonique, avant la réception de la pièce/du système défectueux que vous nous aurez retourné. Il peut arriver que les pièces/systèmes défectueux soient reconditionnés. Toute unité défectueuse doit nous être renvoyée. La disponibilité peut varier. D'autres conditions s'appliquent. **4.** Les fonctions de gestion de l'alimentation limitent la vitesse du processeur afin de maintenir le système à une basse température ou de réduire sa consommation. **5.** Une quantité de mémoire maximale de 64 Mo peut être allouée pour la prise en charge des graphiques, selon la capacité de mémoire du système et d'autres facteurs. [MC]Dell, le logo Dell, Dimension, Inspiron, Axim, PowerEdge, OpenManage, UltraSharp, BeDirect et CompleteCare sont des marques déposées de Dell Inc. [MC]Intel, Intel Inside et son logo, Intel Centrino et son logo, Pentium et Celeron sont des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. [MC]Toutes les autres marques de commerce et marques déposées appartiennent aux sociétés qui en sont respectivement détentrices. © 2004 Dell Inc. Tous droits réservés. Les systèmes décrits et les promotions d'une durée limitée sont offerts uniquement aux entreprises canadiennes de 99 employés ou moins. Tous les achats sont soumis aux conditions de l'entente signée entre Dell et son client ou aux conditions de vente standard, aux conditions visant la garantie limitée Dell et à celles des accords de service pertinents conclus avec Dell ou des tiers. Des copies sont disponibles sur demande ou à l'adresse www.dell.ca/fr. **Tous les prix, ainsi que toutes les spécifications et offres promotionnelles, peuvent comporter des erreurs et être annulés ou modifiés à tout moment sans préavis.** Aucune responsabilité n'est assumée pour les erreurs typographiques. **1. FRAIS D'EXPÉDITION STANDARD ACTUELS : 139 $ POUR UN DIMENSION ET UN INSPIRON, 99 $ POUR LES PRODUITS DE GESTION DJ, LES DELL AXIM ET LES IMPRIMANTES DELL, ET 15 $ POUR TOUS LES AUTRES LOGICIELS ET PÉRIPHÉRIQUES.** Les prix promotionnels ne peuvent différer des versions vendues au détail. **2.** Le crédit-bail est offert uniquement aux entreprises admissibles par les Services financiers de Dell Canada, qui est une entité indépendante, sous réserve de l'approbation du crédit et de la disponibilité. Montant minimal de 699 $ par transaction (avant frais d'expédition et taxes applicables). Le prêteur se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les paiements mensuels sont basés sur un contrat de 36 mois. Rachat à la juste valeur marchande au terme du bail. Votre mensualité pourrait être plus élevée selon votre cote de crédit, établie par le prêteur à son entière discrétion. Les conditions du financement peuvent comporter des erreurs ou changer sans préavis. Veuillez communiquer avec les Services financiers Dell, au 1 888 438-1112, pour plus de détails. **3.** Vous trouverez tous les détails sur les garanties et le service après-vente dans le contrat de service avec Dell ou avec les tierces parties, et dans les conditions de garantie Dell. Pour obtenir des copies de ces documents, communiquez avec nous ou visitez le site de Dell à l'adresse www.dell.ca/fr. Les services ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les régions. **Le service sur place le jour ouvrable suivant** peut être assuré dans le cadre de contrats signés par le client avec des tierces parties, mais pas nécessairement dans toutes les régions. UN TECHNICIEN SERA ENVOYÉ SUR PLACE SI CELA EST JUGÉ NÉCESSAIRE APRÈS LE DIAGNOSTIC TÉLÉPHONIQUE. Il faut que Dell avise le fournisseur de services avant 17 h, heure locale pour le client, sans quoi celui-ci attendra peut-être un jour ouvrable de plus. **La couverture CompleteCare** couvre uniquement les éléments matériels internes, et ne couvre pas l'équipement périphérique, les dommages ou les pertes causés par le feu, le vol ou des actes intentionnels, ou par l'usure normale si celle-ci ne nuit pas aux performances du système. **En ce qui concerne l'échange anticipé**, la pièce ou le système de remplacement sera expédié, au besoin, à la suite d'un dépannage téléphonique, avant la réception de la pièce/du système défectueux que vous nous aurez retourné. Il peut arriver que les pièces/systèmes défectueux soient reconditionnés. Toute unité défectueuse doit nous être renvoyée. La disponibilité peut varier. D'autres conditions s'appliquent. **4.** Les fonctions de gestion de l'alimentation limitent la vitesse du processeur afin de maintenir le système à une basse température ou de réduire sa consommation. **5.** Une quantité de mémoire maximale de 64 Mo peut être allouée pour la prise en charge des graphiques, selon la capacité de mémoire du système et d'autres facteurs. [MC]Dell, le logo Dell, Dimension, Inspiron, Axim, PowerEdge, OpenManage, UltraSharp, BeDirect et CompleteCare sont des marques déposées de Dell Inc. [MC]Intel, Intel Inside et son logo, Intel Centrino et son logo, Pentium et Celeron sont des marques déposées de Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. [MC]Toutes les autres marques de commerce et marques déposées appartiennent aux sociétés qui en sont respectivement détentrices. © 2004 Dell Inc. Tous droits réservés.

CODE PUB LPT03

3202962A

# MONTRÉAL PLUS

## Les nids-de-poule ont neuf vies

NICOLAS BÉRUBÉ

Après avoir dû déverser 1400 tonnes d'asphalte en cinq jours pour faire disparaître les nids-de-poule de la métropole, la Ville de Montréal fait maintenant face à un nouveau problème qui suscite la grogne des automobilistes : les nids-de-poule.

À plusieurs endroits, l'asphalte déversé la semaine dernière est déjà parti et les nids-de-poule ont réapparu. C'est notamment le cas à l'entrée du pont Jacques-Cartier, où les automobilistes ont renoué hier avec les secousses et les cahots qui avaient brièvement disparu depuis la semaine dernière.

Selon Bernard Larin, porte-parole du comité exécutif de la ville, le grand blitz anti-nids-de-poule lancé le 11 février dernier a réussi à atténuer le problème de la mauvaise qualité de la chaussée à Montréal. Mais l'épandage d'asphalte en plein hiver ne doit pas être considéré comme une solution miracle, ajoute-t-il.

« Ce n'est pas une solution permanente. Un gel suivi d'un dégel peut faire que des nids-de-poule se sont rouverts. C'est tout à fait possible. » Dans un communiqué diffusé hier, on note d'ailleurs que « les réparations effectuées sont temporaires et que les nids-de-poule peuvent réapparaître en raison des conditions climatiques, de la densité de la circulation et de l'état du sol ».

Dans la journée d'hier, 50 cols bleus ont donc été affectés à la réparation des trous dans la chaussée à Montréal. Des effectifs qui n'ont rien à voir avec la petite armée créée par la Ville le 11 février pour faire la guerre aux nids-de-poule : ce jour-là, pas moins de 550 cols bleus ont travaillé à boucher des trous.

Pour Bernard Larin, la vigilance des employés compensera pour la réduction des effectifs. « Il y a moins d'employés qui s'affairent à réparer les trous, mais le stade de vigilance est toujours constant. Et s'il faut recommencer le travail à certains endroits, on recommence », a-t-il dit.

Depuis le 11 février, la Ville de Montréal a utilisé 1399 tonnes d'asphalte pour colmater des trous qui se trouvaient sur 1865 kilomètres de rues. Ce jour-là, 17 arrondissements étaient visés par le blitz alors qu'hier, seulement trois arrondissements ont reçu les services de l'équipe qui bouche les nids-de-poule.

## L'audition d'une dentiste reportée

LA PRESSE

L'audition de la plainte du syndic de l'Ordre des dentistes du Québec contre la dentiste Brigitte Bitton a encore une fois été reportée hier, l'avocat de l'intimée ayant présenté une requête en arrêt de procédures à laquelle s'oppose le syndic.

Mme Bitton avait déjà été radiée de l'Ordre pour cinq ans en 1993 pour avoir effectué des traitements inadéquats et facturé des services non rendus. Elle fait cette fois l'objet d'une plainte pour plusieurs motifs, dont l'extraction de 14 dents, contraires aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire, réclamation à une compagnie d'assurances d'honoraires pour des actes professionnels non dispensés et omission de respecter son devoir d'information à son patient quant au coût des traitements et d'obtenir son accord.

Selon l'Ordre, l'audition de cette cause, qui a été déposée en octobre 2000, avait déjà été remise à quatre reprises. Brigitte Bitton a actuellement le droit d'exercer sa profession.

### DÉPISTAGE DU VIH CHEZ LES PRÊTRES

## L'archevêché recule

NICOLAS BÉRUBÉ

**L'archevêché de Montréal renonce à l'idée de faire passer un test de VIH aux candidats à la prêtrise.**

Dans un communiqué diffusé hier, l'archevêché affirme « qu'aucune directive écrite n'a jamais été émise exigeant le test de dépistage du VIH » et note que « l'imposition d'un tel test est exclue dans l'avenir ».

« Notre réflexion quant à une éventuelle révision des critères d'admission des candidats à la prêtrise au Grand Séminaire de Montréal se poursuit. Nous pouvons dès maintenant affirmer que cette démarche ne mènera pas à l'imposition d'un test de dépistage de séro-diagnostic du VIH dans l'avenir », peut-on y lire. Cette nouvelle position de l'archevêché tranche avec les idées défendues avec vigueur le mois dernier par le cardinal Jean-Claude Turcotte, qui avait fait une sortie remarquée en faveur de l'imposition du test de dépistage du VIH pour les futurs prêtres.

« Un des critères auxquels nous avons toujours accordé beaucoup d'importance est la santé des candidats. Il ne s'agit pas ici d'exercer une profession pendant cinq ou 10 ans, mais du choix d'un état de vie. Dans un cas pareil, la santé d'un individu compte pour beaucoup dans sa décision », avait plaidé le cardinal le 12 janvier, lors d'un point de presse convoqué pour expliquer la décision du Grand Séminaire de Montréal de faire passer un test de VIH/sida à ses candidats. Le cardinal avait ajouté que la mesure visait essentiellement à évaluer leur état de santé et n'était aucunement reliée à l'orientation sexuelle.

Toutefois, les propos du cardinal avaient soulevé l'ire des groupes de défense des droits des personnes séropositives ainsi que de certains membres de l'Église qui les jugeaient discriminatoires.

Dans son communiqué d'hier, l'archevêché souligne qu'il « partage et respecte les valeurs de la société québécoise incluses dans la Charte des droits et libertés de la personne ». Et, hier soir, l'archevêché a fait savoir qu'il n'entendait pas faire d'autres commentaires sur le sujet.




PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE©

**Une vingtaine d'employés de l'hôtel Marriott ont manifesté hier.**

## 250 employés de l'hôtel Marriott Château Champlain en lock-out

NATHAËLLE MORISSETTE

Depuis hier matin, quelque 250 employés de l'hôtel Marriott Château Champlain à Montréal font tour à tour le pied de grue devant leur lieu de travail, pancartes à la main, puisque la direction a imposé un lock-out à ses travailleurs rattachés aux services de la restauration, du banquet et de la conciergerie.

Après plus de six mois de négociation, la partie patronale a déposé, le 6 février, des offres globales et finales qui ont été rejetées par le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôtel Marriott Château Champlain-CSN. « Dans les circonstances, les dirigeants de l'hôtel ne veulent pas être contraints de conclure une entente déraisonnable qui affecterait la santé financière de l'entreprise », a fait savoir la direction par voie de communiqué.

Pour sa part, le syndicat réclame, entre autres, des augmentations salariales de 9,5 % sur deux ans. « Les employés de l'hôtel gagnent en moyenne 13 $ l'heure, alors que la moyenne des autres établissements hôteliers affiliés à la CSN est d'environ 15 $, mentionne le président du syndicat, Yannick Charbonneau. Nous voulons également que les deux jours de congé auxquels nous avons droit chaque semaine soient toujours les mêmes. Pour les gens qui ont une vie familiale, c'est essentiel. » M. Charbonneau assure que les représentants syndicaux ont toujours été ouverts à la négociation.

Toutefois, la direction maintient que les offres présentées à ses employés sont comparables avec les conditions des autres conventions collectives CSN des hôtels de Montréal. « On a imposé un lock-out parce qu'on voyait qu'il n'y avait plus d'entente possible à court terme », précise la porte-parole de l'hôtel, Monique Letarte.

Pour l'instant, les services de restauration et de banquets de cet établissement de 600 chambres ont été suspendus. La convention collective des 250 employés est échue depuis le 30 juin.

## Subventions de 4 millions pour la restauration de monuments historiques

RAYMOND GERVAIS

Les Montréalais propriétaires de monuments historiques classés et cités dans tous les arrondissements de la ville pourront désormais profiter de subventions à la restauration. Un protocole d'entente liant la Société d'habitation du Québec et le ministère de la Culture et des Communications a été signé.

Le comité exécutif de la Ville a approuvé l'entente de 4 millions de dollars, laquelle exige que les monuments admissibles soient reconnus en vertu de la Loi sur les biens culturels comme des monuments ayant une valeur historique.

« Nous sommes ravis de pouvoir réaliser l'engagement que nous avons pris en matière de promotion et de protection du patrimoine l'année dernière, à la signature du contrat de la Ville avec le gouvernement du Québec. Cette entente réjouira les défenseurs du patrimoine montréalais et aidera à préserver les joyaux historiques d'un bout à l'autre de l'île. Désormais, tous les résidants du territoire montréalais seront admissibles à des subventions à la restauration de monuments historiques classés et cités », a précisé Mme Francine Sénécal, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le programme d'aide financière de 2 millions de dollars découle directement d'un chapitre du contrat de ville portant sur la protection du patrimoine architectural. Avant cette entente, seuls les propriétaires des monuments historiques du Vieux-Montréal et les arrondissements de l'ancienne ville de Montréal étaient admissibles au programme.

« Montréal est une ville historique et culturelle qui attire chaque année des millions de visiteurs. La mise en valeur du patrimoine bâti et du caractère distinct des arrondissements comporte une valeur économique inestimable. Il y va non seulement de notre qualité de vie à tous, mais aussi du potentiel touristique et commercial de notre ville. Cette entente a également une incidence positive sur la réputation de Montréal comme lieu privilégié de tournage cinématographique en raison de son architecture unique », a ajouté Mme Sénécal.

Le programme sera en vigueur jusqu'en mars 2006.

CHEVROLET

# « L'OPTRA CONSTITUE LE CHOIX IDÉAL POUR LES ACHETEURS DE LEUR PREMIÈRE VOITURE. »

Sylvie Rainville, *Journal de Québec*




OPTRA

VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET OPTRA

— LOCATION — 179 $/mois** terme de 48 mois — 0 $ dépôt de sécurité — OU — À L'ACHAT — 16 188 $* avec 0 % financement†

• Moteur 2,0 L DACT 4 cyl. de 119 HP • Portes et vitres avant à commandes électriques
• Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable
• Garantie limitée de 5 ans / 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO⁵



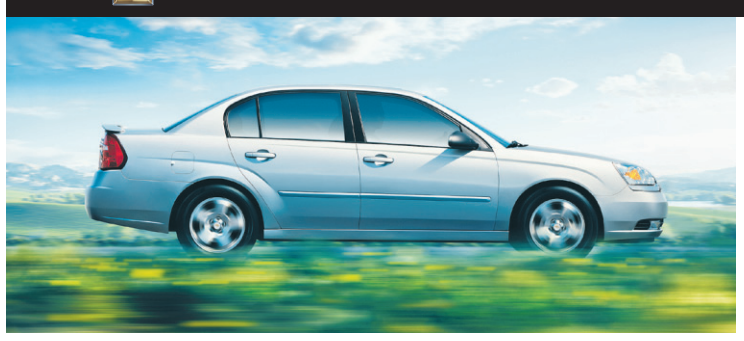
L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE.

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.

— LOCATION — 149 $/mois** terme de 48 mois — 0 $ dépôt de sécurité — ou — À L'ACHAT — 13 798 $* avec 0 % financement†

• Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans / 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

LA TOUTE NOUVELLE CHEVROLET MALIBU



« ...MALIBU AVAIT UN COMPORTEMENT SEMBLABLE À CELUI DE L'ACCORD, IL DÉPASSAIT LARGEMENT CELUI DE LA CAMRY. »
*L'Annuel de l'automobile 2004*

— LOCATION — 259 $/mois** terme de 48 mois — 0 $ dépôt de sécurité — ou — À L'ACHAT — 22 698 $* avec 0 % financement†

• Moteur 2,2 L ECOTEC DACT 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Miroirs, portes, vitres et siège du conducteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Pédales à réglage électrique

VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET EPICA



« ELLE SE DISTINGUE PAR SES TOUCHES D'ÉLÉGANCE HABITUELLEMENT RÉSERVÉES À DES VOITURES BEAUCOUP PLUS ONÉREUSES. »
*Autonet.qc.ca*

— LOCATION — 279 $/mois** terme de 48 mois — 0 $ dépôt de sécurité — ou — À L'ACHAT — 23 998 $* avec 0 % financement†

• Moteur 2,5 L 6 cyl. en ligne de 155 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Télédéverrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans / 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

**L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Aveo (1TD48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Epica (1VB69/R7A) et Malibu (1ZS69/R7B). Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Certaines des caractéristiques illustrées sont offertes en option, pour un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus payables à la livraison. *À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo, Optra et Epica : 930 $, et Malibu : 900 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Aveo (2 028 $), Optra (2 399 $), Epica (2 055 $) et Malibu (2 523 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu : 36 mois). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

**Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.**

CHEVROLET Oldsmobile GM

3200117

3200096A

## LE TOUR DU QUÉBEC

QUÉBEC

### Retour d'un soldat blessé

Le sergent de 43 ans de la base de Valcartier sérieusement blessé au visage par son arme, dimanche à Kaboul, sera rapatrié au pays d'ici 48 heures. Ce n'est qu'à la fin de la semaine que les conclusions de l'enquête seront connues. Les thèses de la tentative de suicide et de l'accident sont toujours à l'étude. Jusqu'à présent, l'enquête révèle que le soldat blessé se trouvait seul dans sa tente dans la section résidentielle du camp Julien lors de l'accident. Des compagnons lui sont venus en aide après avoir entendu une détonation vers 13h30, heure de Kaboul. Le projectile est entré sous le menton et est ressorti par l'os de la joue sous l'oeil. Un demi-centimètre plus haut et c'était la mort.
Le Soleil

QUÉBEC

### Carnaval : bilan positif

Les organisateurs du 50e Carnaval de Québec ont dressé un bilan positif de l'événement même si les données chiffrées ne sont pas encore disponibles. L'affluence ne s'est pas démentie au long des 17 jours de festivités et les organisateurs estiment qu'ils franchiront le cap du million de visites, soit quelque 450 000 personnes qui viennent en moyenne deux fois sur les sites du Carnaval. Les deux défilés ont connu une hausse de fréquentation cette année de 11 % pour celui du 7 février et de 45 % pour celui du 14 février. Près de 5000 personnes ont assisté à la grande fête organisée sur les Plaines samedi dernier après le défilé. Le bilan final sera connu en juin.
Le Soleil

QUÉBEC

### Le lait plus cher

Selon le contenant et de la teneur en gras du lait, les consommateurs québécois devront débourser de 2 à 4 cents de plus pour leur litre de lait à compter du 18 février. Ainsi, le prix maximum du litre de lait à 3,25 % de matière grasse passera de 1,37 $ à 1,41 $. Le prix minimum demeure inchangé à 1,08 $ le litre. Le litre du lait à 2 % de matière grasse grimpe pour sa part de 1,31 $ à 1,34 $. C'est le statu quo pour le prix minimum à 1,03 $ le litre. Par ailleurs, le prix du litre de lait contenant 1 % de matière grasse seulement augmente moins rapidement. La hausse n'est que de 2 cents le litre, soit de 1,26 $ à 1,28 $. Le prix minimum reste le même à 96 cents le litre. Le litre de lait ne contenant pas de matière grasse fera un saut de 3 cents, passant de 1,21 $ à 1,24 $. Là aussi, le prix minimum ne bouge pas à 0,93 cents le litre.
Le Soleil

TÉMISCAMINGUE

### Centrale occupée

Un groupe d'Algonquins occupe depuis hier une minicentrale électrique au Témiscamingue. Insatisfaite des négociations avec le gouvernement Charest, la communauté algonquine de Winneway, composée de 700 membres, multiplie depuis des mois des actions afin de forcer Québec à bouger. Les membres de cette communauté ont déjà fait cesser toutes les activités forestières sur leur territoire. En plus d'occuper la centrale de Winneway, ils menacent d'en occuper une autre dans leur région. « Le gouvernement actuel ne nous laisse pas d'autre choix que de recourir à ce type d'action de derniers recours. Il semble que ce soit la seule façon d'obtenir son attention », a fait savoir le chef Steeve Mathias. Ce dernier réclame du gouvernement Charest qu'il respecte les engagements sur le développement économique et les ressources naturelles conclues entre Winneway et le gouvernement précédent. Malgré une rencontre vendredi dernier avec le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, le chef Mathias estime que le dossier de Winneway n'avance pas assez vite aux yeux des membres de sa communauté.
La Presse




3206292A

# Un détecteur de mouvement pour éviter des effondrements de structures

JUDITH LACHAPELLE

Quand Gary Saigh a vu les images de l'effondrement du toit en verre du parc aquatique moscovite le week-end dernier, il a secoué la tête en soupirant. Dans son bureau de la rue Notre-Dame, il collectionne les coupures de journaux qui parlent d'effondrements de bâtiments, de déraillements de trains et de poids lourds renversés. Il le fait depuis sa tendre enfance, dit-il. Passion morbide ? Non. Envie de trouver la solution.

Et cette fois-ci, il semble être tout près du but. « Il existe des alarmes pour le feu, le vol, mais rien pour la sécurité de la structure », dit-il. « Si le toit de ma maison se courbe à cause du poids de la neige, je voudrais le savoir avant qu'il me tombe dessus ! » De même, dit-il, des événements comme l'effondrement du viaduc du Souvenir à Laval en 2000 pourraient être évités.

Avec son collègue Richard Chartrand de l'entreprise Balances Industrielles Montréal, il a mis au point une série d'inventions pour calculer le mouvement des structures. Les appareils sont d'une étonnante simplicité, ce qui fait sourire les deux inventeurs. Il fallait y penser. Sur la table, un grand pendule est relié à un panneau rudimentaire garni de petites lumières multicolores. Si le pendule oscille vers la gauche, les lumières jaunes s'allument à la gauche du panneau. Si le pendule oscille un peu trop vers la gauche, les lumières rouges clignotent. Attention, danger.

Danger de quoi ? Cela dépend où le système est installé. Danger d'effondrement d'un tunnel, d'un pont, d'un mur, d'un immeuble. Car les ouvrages ne s'écroulent pas tout d'un coup, rappelle M. Saigh. « Il y a un peu de pression, puis un peu plus, et à un moment, le maximum de flexibilité du matériau est atteint. Et ça craque ! » L'idée serait de déclencher une alarme qui signalerait que la structure de l'immeuble bouge dangereusement.

L'imagination des inventeurs ne s'arrête pas là. À côté du pendule se trouve un écran qui affiche les variations de poids enregistrées par un détecteur placé sur le plancher du bureau. M. Saigh marche autour de l'appareil, sort du bureau, marche dans le couloir... L'appareil détecte les infimes variations du plancher sous les pas du chercheur.

Celui-ci y voit deux applications possibles : à des fins de sécurité, car la présence d'un tel appareil est beaucoup plus discrète qu'un détecteur de mouvement, et pour calculer le poids d'un convoi ferroviaire. Au lieu d'emmener le train dans une station de pesée, il suffira de le faire rouler sur ces capteurs qui sont d'ailleurs beaucoup plus précis que les systèmes actuels.

Puis il y a cet autre appareil, une tige de métal horizontale rattachée à un bout dans un cylindre plus gros, qui servira à détecter les mouvements de charges des poids lourds. Le cylindre est rattaché au plancher de la remorque, la tige au matériel. Si celui-ci se déplace pendant le transport, les capteurs du cylindre enregistreront les mouvements de la tige et allumeront un voyant lumineux sur le tableau de bord du chauffeur.

Les deux hommes rêvent de voir leurs inventions montréalaises parcourir le monde. Les demandes de brevets ont été déposées et approuvées, les experts qui ont analysé leurs appareils les ont trouvé simples et efficaces. Ne reste qu'à trouver un moyen de les manufacturer. « C'est beaucoup trop lourd pour nous », dit Gary Saigh. Il y a plus de 680 000 ponts aux États-Unis, dit-il, jamais la petite entreprise montréalaise n'aura les moyens de mettre en marché efficacement ses bidules même si ceux-ci peuvent être produits en grand nombre à faible coût. « Cela fait trois ans que l'on travaille là-dessus. Mais maintenant, on est à bout de souffle, et à bout de ressources. »

# 200 professeurs de cégep sont mis en disponibilité

MARIE ALLARD

Plus de 2 millions par an servent à payer les salaires de professeurs de cégep qui ne travaillent pas. En date du 20 janvier, 198 enseignants étaient mis en disponibilité, selon la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation (MEQ). Ils touchaient néanmoins 80 % de leur salaire, qui s'élève en moyenne à 60 400 $ par an, avantages sociaux inclus.

Cinq collèges sont particulièrement touchés par ce problème : les cégeps de la Gaspésie et des Îles (22 professeurs mis en disponibilité), de Rimouski (13), de Chicoutimi (18), de Baie-Comeau (15) ainsi que celui de Saint-Laurent (10), situé à Montréal.

« Tous ces gens-là ne sont cependant pas chez eux à ne rien faire », a fait valoir Alain Dion, président de la Fédération autonome du collégial, qui représente 4000 enseignants. « Seule une minorité n'est pas employée par les cégeps », a confirmé François Lefebvre, agent de communication au MEQ.

Impossible d'en connaître le nombre exact avant la fin de l'année scolaire. Par contre, l'an dernier, 50 % des 150 enseignants mis en disponibilité effectuaient des tâches d'enseignement (remplacement ou formation continue), 17 % des tâches connexes (coordination ou recherche), 10 à 12 % étaient en recyclage professionnel et environ 6 % étaient employés à des projets spéciaux.

Au total, seulement 15 % d'entre eux étaient oisifs. « Il n'y avait que l'équivalent de 23 personnes qui n'avaient pas d'affectation », a corroboré hier Réjean Larouche, responsable du bureau de placement du secteur collégial au MEQ. En 2001-2002, dernière année pour laquelle ce chiffre est disponible, la Fédération des cégeps estime qu'elle a consacré 2 millions aux salaires de ces professeurs inoccupés.

### Trois programmes fermés à Saint-Laurent

La Fédération craint que le phénomène prenne de plus en plus d'importance au cours des prochaines années, en raison de la décroissance de la clientèle et de la spécialisation des cégeps, qui ferment les programmes les moins populaires.

C'est ce qui est arrivé au cégep de Saint-Laurent, où les techniques de bureautique, techniques administratives et techniques de l'informatique de gestion ont été abolies, l'automne dernier. Résultat : 10 professeurs ont été mis en disponibilité. L'un a pu retourner dans un autre collège, trois sont en congé de maladie ou sans solde et les six autres sont employés ailleurs dans l'établissement. « Rien n'a été décidé pour l'année prochaine », a indiqué Louise Lavallée, responsable des communications du cégep.

Il faut dire qu'on ne peut improviser une reconversion. « On n'enverra pas un professeur de français enseigner l'anglais », a reconnu M. Larouche.

Seule lueur d'espoir : près de 50 % des enseignants permanents, qui sont âgés de 50 ans en moyenne, pourraient prendre leur retraite d'ici 2010. « Nous croisons nos doigts pour que ce soit ceux qui enseignent dans les disciplines les moins populaires », a dit M. Larouche.

*Promotion* BIO ACTIF

**Méchant party!**

La tentation était trop belle. Comment résister? « J'ai trop mangé et j'ai bien bu. J'espère maintenant que mon foie pourra tenir le coup. J'ai vraiment besoin d'une poussée biliaire pour digérer toutes ces sauces délicieuses ».

Voilà ce que disent beaucoup de gens, après un copieux repas riche en matières grasses.

Ça prend une vésicule biliaire et un estomac de fer pour assimiler de tels repas. Si vous avez l'estomac à l'envers, un foie d'un naturel paresseux et une digestion lente (qui le sait mieux que vous?), vous trouverez sur le marché, deux produits, deux « digesteurs » qui vous aideront à tenir le coup :

1- Acti-bile de la compagnie Acti-Bile Inc. DIN émis par Santé Canada, et
2- Foratol de la compagnie Survex en comprimés et tisanes, DIN émis par Santé Canada.

Votre estomac est noué, il vous implore de l'aider?
Ces deux produits Acti-Bile ou Foratol vous procurent un extrait de bile et des ingrédients naturels, pour vous soulager. Ils contribuent également à l'assimilation des nutriments dans le système digestif, sans effet secondaire.
Bonne digestion, mais surveillez tout de même votre alimentation.

Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

3206928

REER

Billet lié *Blue Chip*



UN JOUR, IL N'Y AURA PLUS QUE VOTRE ARGENT QUI TRAVAILLERA

BILLET LIÉ À UN PORTEFEUILLE CANADIEN *BLUE CHIP* : SÉCURITÉ, CROISSANCE ET FLEXIBILITÉ.

Potentiel de rendement annuel composé de
8,95 %*
à la mi-terme

Lié à la performance d'un portefeuille de 20 titres canadiens de premier ordre (*Blue Chip*)

– Capital garanti à 100 %*
– Négociable avant l'échéance
– Potentiel de rendement illimité à l'échéance*

Offert jusqu'au 1er mars

Également disponible auprès des conseillers en placement de la Financière Banque Nationale

Pour plus d'information :
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE
LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3194381A

* Le Billet lié à un portefeuille canadien *Blue Chip* (le « Billet ») est un placement à capital garanti remboursable à l'échéance. Le Billet vous offre un rendement illimité sur un terme de 7 ans. La Banque Nationale du Canada pourra, à son gré, racheter le Billet par anticipation après 3,5 années avec une prime de 35 %, ce qui représente, le cas échéant, un rendement annuel composé de 8,95 % et par conséquent l'investisseur ne pourra pas participer pleinement à l'augmentation de la valeur du portefeuille de référence. La variation du portefeuille de référence, qui correspond à l'appréciation de la valeur des titres qui le composent, influera directement sur l'intérêt à payer. Il est donc possible qu'aucun intérêt ne soit versé. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller en succursale ou composez le 1 888 TELNAT-1.

# MONDE




PHOTO ASSOCIATED PRESS ©

**Des feux d'artifice éclatent près de policiers mobilisés pour mettre fin aux émeutes qui ont commencé dimanche dans le quartier de Redfern, à Sydney, à la suite de la mort d'un jeune aborigène.**

## Émeutes dans un quartier aborigène de Sydney

AGENCE FRANCE-PRESSE

**SYDNEY** – Une quarantaine de policiers ont été blessés par des jets de pierre et des cocktails Molotov lors d'émeutes qui ont éclaté dimanche dans un quartier aborigène de Sydney après une controverse autour de la mort d'un adolescent.

Une centaine de jeunes en colère et pour la plupart en état d'ébriété ont incendié une gare du quartier de Redfern, qui abrite la majorité de la communauté aborigène de Sydney, et ont brûlé deux voitures. De nombreuses vitres ont été également cassées.

Hier, huit policiers étaient toujours hospitalisés notamment pour des fractures. Un policier a également perdu connaissance après avoir été frappé avec une brique.

Ces émeutes sont intervenues après la mort samedi d'un jeune homme de 17 ans, qui s'est empalé sur une clôture métallique lors d'une chute à vélo. Sa famille et ses amis ont affirmé que l'accident était survenu alors que le jeune homme était poursuivi par la police.

Les policiers ont catégoriquement démenti cette version des faits, affirmant qu'il n'avait jamais été pris en chasse.

Les habitants du quartier de Redfern ont demandé que le gouvernement ordonne une enquête sur les circonstances de la mort du jeune homme.

Cinq personnes, dont trois ont été par la suite relâchées, ont été arrêtées lors de ces violences. La police a cependant indiqué que de nombreuses autres personnes impliquées dans ces émeutes avaient été identifiées et que d'autres arrestations étaient attendues.

Bob Waites, adjoint au commissaire de police, a indiqué que la « désinformation et l'intoxication » étaient à l'origine de cette flambée de violence. Selon lui, Thomas Hickey est passé en vélo devant une patrouille de police, a accéléré puis a perdu la maîtrise de sa bicyclette.

Redfern est un quartier défavorisé de Sydney où vivent des centaines de familles aborigènes, pour la plupart tributaires de l'aide sociale. Ce faubourg est régulièrement frappé par des poussées de violences et des affaires criminelles.

Les aborigènes d'Australie, au nombre d'environ 400 000, représentent moins de 2 % de la population totale du pays et forment une communauté largement marginalisée, qui détient le plus fort taux de criminalité du pays et une espérance de vie très inférieure à celle des autres Australiens.

## « Irangeles » appelle au boycott des élections en Iran

La diaspora iranienne invite à boycotter les élections du 20 février. L'objectif : priver le scrutin de sa légitimité.



LAURA-JULIE PERREAULT

L'IRAN À LA CROISÉE DES CHEMINS

**1**> Ici Irangeles
**2**> Le roi est mort, vive le roi
**3**> Après le rêve islamique
**4**> La révolution à Qom



PHOTO JILL CONNELLY

**Zia Atabay, fondateur de la Télévision nationale iranienne, s'en prend ces jours-ci aux prochaines élections parlementaires en Iran.**

**LOS ANGELES – « N'allez pas voter le 20 février, le monde aura les yeux braqués sur vous. Je compte sur vous. Sinon, je vais tout laisser tomber. Je vais me retirer. »**

Une larme coule sur la joue de Zia Atabay alors qu'il redit à *La Presse*, dans son bureau tout neuf de la vallée de San Fernando, en Californie, ce qu'il répète tous les jours aux millions de téléspectateurs qui le regardent.

Les électeurs auxquels il s'adresse ne sont pas ceux de l'État d'Arnold Schwarzenegger. Non, les téléspectateurs de Zia Atabay sont à plus de 10 000 km du studio de télé californien. Ils sont dans leurs salons à Téhéran, Abadan ou Ispahan. Un satellite, interdit par les autorités iraniennes et caché dans leur arrière-cour, leur permet de capter la Télévision nationale iranienne (NITV) fondée par M. Atabay en 2000.

Tous les jours, lorsque le signal satellite de NITV n'est pas brouillé par les autorités iraniennes, M. Atabay parle de politique, discute avec les téléspectateurs et leur demande de tenir tête au régime. Ces jours-ci, il s'en prend aux prochaines élections parlementaires. Plus de 2500 des 8000 candidats qui veulent briguer les suffrages, la plupart des réformistes, ont été écartés par le Conseil des gardiens, un groupe de 12 religieux nommés par le leader suprême, l'ayatollah Ali Khamenei.

« Les Iraniens ne doivent pas voter. Ainsi, les partisans de la ligne dure du régime islamique obtiendront le pouvoir, mais pas la crédibilité qui vient avec. Les Iraniens doivent maintenant dire à la face du monde : nous ne voulons plus de ce gouvernement », lance, enflammé, la principale vedette de NITV.

### Le « Tom Jones » de l'Iran

Le visage de Zia Atabay, les Iraniens le connaissent depuis longtemps. À l'époque du chah, le grand brun était surnommé le « Tom Jones » iranien. Mais quand la révolution iranienne a chamboulé le pays, les chanteurs comme M. Atabay sont devenus persona non grata en Iran.

Et pas que les chanteurs. Aujourd'hui, plus de 600 000 Iraniens vivent dans la mégapole californienne qui, de bien des manières, est une petite cousine de Téhéran, la capitale iranienne. Les deux villes sont bâties dans les collines. Beverly Hills et le nord de Téhéran sont toutes les deux couvertes de maisons cossues, protégées par des systèmes de sécurité infaillibles.

Les anciens supporters du régime du chah ont été les premiers à choisir la Californie comme destination. Les parias post-révolution de l'industrie du *show-business* iranien se sont eux aussi vite retrouvés ici.

Sur le Wetswood Boulevard, les commerces coiffés d'affiches en perse et en anglais se succèdent. Restaurants, librairies et disquaires iraniens se côtoient. Dans certains quartiers, Los Angeles est devenu « Irangeles » ou « Téhérangeles », les deux noms utilisés pour désigner cette immense communauté en exil.

Pendant près de 20 ans, cette communauté a surtout cherché à embrasser le rêve américain. Beaucoup ont réussi. Mais depuis quelques années, la voix politique d'Irangeles commence à se faire entendre.

Une bonne partie de la diaspora iranienne de Los Angeles est en faveur du retour du fils du chah, Reza Pahlavi, en Iran. Les monarchistes désirent que ce dernier rentre au pays pour demander aux Iraniens de choisir, par référendum, le gouvernement qui leur convient. Les autres sont déchirés entre les idées de gauche et le rêve républicain.

### Un projet californien

Lorsque Zia Atabay a fondé sa chaîne de télévision, il l'a fait surtout pour s'enrichir en vendant aux nostalgiques de la diaspora les anciens films et les vieux refrains de l'Iran qui a disparu en 1979. Le projet aurait difficilement pu être plus californien : Zia Atabay a utilisé les profits réalisés par la clinique de chirurgie esthétique de sa femme pour acheter un ancien studio de cinéma porno afin d'installer NITV dans ses premiers locaux, à Hollywood.

L'ex-vedette de la chanson dit avoir été stupéfaite le jour où, en 2000, son signal satellite s'est retrouvé par erreur en Iran. « Nous ne pouvions pas y croire quand des gens ont commencé à nous appeler d'Ispahan ! C'était comme rentrer au pays après 20 ans d'exil forcé », sourit-il encore aujourd'hui.

Zia Atabay a vite laissé tomber le côté spectacle de sa chaîne de télévision pour parler nouvelles, société et politique sur les ondes. Cette idée n'a pas plu au régime de Téhéran qui fait tout depuis pour bloquer le signal de NITV en Iran.

L'été dernier, NITV a mis de l'huile sur le feu en demandant aux Iraniens de descendre dans les rues en soutien aux mouvements étudiants. Téhéran et une dizaine de villes iraniennes ont alors été plongées dans le chaos. Tout est rentré dans l'ordre lorsque le signal a été intercepté et que la télévision satellite s'est tue.

### Un club grandissant

Le Tom Jones iranien n'est plus le seul aujourd'hui à s'entretenir avec l'Iran à partir de Los Angeles. Une quinzaine de stations ont vu le jour depuis 2000 et chacune a son animateur-vedette qui incite les Iraniens à l'action.

Shahram Homayoun, de Channel One, exhibe avec fierté l'ancien drapeau impérial d'Iran et soutient nuit et jour le fils du chah. Il a un fan club et un site Internet qui parle de ses idées. Reza Fazeli, l'ancien « Sean Connery » de l'Iran, prône lui aussi le retour du dauphin à travers Azadi TV.

Grâce à l'émergence de la télé satellite, des dizaines de vedettes de l'Iran impériale ont retrouvé une tribune et leur célébrité 20 ans plus tard. La concurrence est féroce entre les stations qui se partagent les mêmes téléspectateurs.

Si toutes les vedettes d'Irangeles sont loin de partager les mêmes idées politiques, elles ont décidé de se serrer les coudes pour demander aux Iraniens de boycotter les élections du 20 février, en priant pour que la communauté internationale réagisse à l'injustice.

## LE TOUR DU GLOBE

IRAN

### Khatami critiqué

L'avocate iranienne Chirine Ebadi, Prix Nobel de la paix, a estimé hier que la liberté des Iraniens avait été bafouée avec l'élimination de nombreux candidats réformateurs pour les élections législatives du 20 février. « Je suis profondément désolée de tout ce qui s'est passé. La première des libertés pour chaque personne est de choisir ses représentants, en pleine liberté, et cette liberté a été bafouée », a déclaré Mme Ebadi interrogée par Radio France Internationale. Elle a affirmé « ne pas comprendre » que le président Mohammad Khatami, qui appelait hier les Iraniens à participer en grand nombre au scrutin pour écarter les conservateurs, accepte une telle situation en demeurant en poste.
Agence France-Presse

ÉQUATEUR

### Mutinerie à Quito

La mutinerie des détenus contre leur entassement à la prison de Quito, jusqu'ici pacifique, est entrée dans son second jour hier après l'échec de leurs négociations avec les autorités pénitentiaires. Les 876 prisonniers retiennent toujours, sans qu'il y ait eu un seul blessé, un total de 321 parents, proches ou amis, a indiqué Marco Morales, directeur de la sécurité nationale pénitentiaire, depuis l'intérieur de la prison. Les détenus de la prison Garcia Moreno, en plus de protester contre l'état de confinement dans les prisons en Équateur, s'insurgent contre la non-remise en liberté provisoire des prévenus qui ont déjà passé un an derrière les barreaux sans être jugés, comme le prévoit normalement l'article 24 de la Constitution de l'Équateur.
Agence France-Presse

FRANCE

### Léotard condamné

L'ancien ministre français de la Défense, François Léotard, a été condamné hier à 10 mois de prison avec sursis dans une affaire de financement occulte de son ancienne formation politique, le Parti républicain. Son ancien directeur de cabinet, Renaud Donnedieu de Vabres, actuel porte-parole de l'UMP, parti du président Jacques Chirac, a lui été condamné à une peine d'amende de 15 000 euros (25 000 $ CAN). Il était reproché à l'ex-président du Parti républicain et à son ancien bras droit d'avoir injecté en 1995 dans leur formation 760 000 euros (1,277 millions CAN) provenant des fonds spéciaux du cabinet du premier ministre en montant une opération bancaire bidon. Agence France-Presse

IRAK

### D'autres militaires tués

Un soldat américain a été tué et quatre ont été blessés hier matin par une explosion au passage d'un convoi militaire à Baaqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, selon l'armée américaine et la police irakienne. Avec ces nouvelles morts, les attaques perpétrées en Irak depuis le 1er mai 2003, date de l'annonce de la fin des combats majeurs dans le pays, ont coûté la vie à 261 soldats américains, sur la base de chiffres communiqués par le Pentagone. Par ailleurs, quatre Irakiens ont été tués dimanche soir par des tirs américains. Deux d'entre eux ont été abattus après avoir ouvert le feu sur une patrouille américaine durant un raid sur une maison à Moqdadiyah, à l'est de Baaqouba. Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

### Relation adultère démentie

Mise en cause sur un site Internet pour avoir eu une relation adultère avec le sénateur John Kerry, favori démocrate dans la course à la Maison-Blanche, une journaliste a catégoriquement démenti hier ces « rumeurs ». « Je n'ai jamais eu de relations avec Kerry et les rumeurs dans la presse sont complètement fausses », a affirmé dans un communiqué Alexandra Polier, 27 ans, ancienne journaliste de l'agence américaine Associated Press (AP). Interrogé vendredi sur cette rumeur, reprise par quelques tabloïds, M. Kerry avait répondu : « Il n'y a rien à dire. Je ne suis pas inquiet à ce propos. »
Agence France-Presse

# Avoir l'air d'un président



ALEXANDRE SIROIS
REGARD SUR LE MONDE
asirois@lapresse.ca

Peu de temps après son arrivée à la Maison-Blanche, à la suite de la publication de photos de ses jambes nues, Bill Clinton a cessé de faire son jogging en short. Il a aussi mis de côté son « air simple et sans affectation » qui « ne convenait pas au caractère solennel de l'endroit ».

L'un de ses proches conseillers de l'époque, George Stephanopoulos, rapporte aussi dans ses mémoires que l'entourage du président ne se levait pas quand ce dernier entrait dans une pièce. Une erreur, a-t-il jugé. « Les Américains veulent que leur président soit au-dessus du quotidien. »

L'une des raisons du succès de John Kerry, qui risque fort de battre ses rivaux démocrates une fois de plus ce soir lors des primaires du Wisconsin, est justement ce désir des Américains de voter pour un candidat qu'ils jugent digne de s'approprier la Maison-Blanche.

« Dans un monde où la télévision domine le discours politique, l'une des choses que les gens recherchent lors qu'ils choisissent un candidat, c'est qu'il ait l'air présidentiable. Et si vous regardez tous les candidats démocrates qui étaient en lice au départ, Kerry est le plus présidentiable », explique Stephen Farnsworth, professeur invité au département de communication, culture et technologie de l'Université Georgetown à Washington.

Auteur du livre *The Nightly News Nightmare*, une analyse de la couverture électorale des réseaux de télévision aux États-Unis, M. Farnsworth souligne que Kerry est plus grand que la moyenne, vigoureux et en bonne santé. Il marque aussi des points en raison de son âge et de son expérience. Sans compter son glorieux passé de militaire et son expérience en matière d'affaires internationales.

« C'est la chose initiale que les gens se demandent lorsqu'ils votent pour un candidat : peuvent-ils l'imaginer en tant que président ? Et je pense que c'est ce qui a perdu Howard Dean », renchérit Trevor Parry-Giles, au sujet de l'ancien gouverneur du Vermont, jugé favori avant la spectaculaire remontée de Kerry. M. Parry-Giles, spécialiste de la communication à l'Université du Maryland, a notamment consacré un livre entier à l'image projetée par Bill Clinton.

**L'air présidentiable de Kerry aura d'autant plus joué en sa faveur.**

L'air présidentiable de Kerry aura d'autant plus joué en sa faveur que cette année, exceptionnellement, les démocrates ne votent pas pour « le candidat en lequel ils croient le plus ». Ils votent plutôt pour celui qui est perçu comme le plus susceptible de battre George W. Bush, estime M. Farnsworth.

Mais comment Kerry, qui s'est lui-même qualifié de *comeback kid*, a-t-il pu faire mentir à la fois sondages et analystes qui démontraient que la campagne du sénateur n'allait nulle part ?

Parce qu'il a considérablement modifié sa stratégie avant la première étape de la course à l'investiture du Parti démocrate à la mi-janvier, les caucus de l'Iowa, disent les experts. Le sénateur a remercié le responsable de sa campagne pour le remplacer par un « organisateur *senior* » et a éliminé les tensions qui minaient les relations entre ses bureaux de Washington et de Boston, rapporte M. Parry-Giles.

Outre le fait qu'il ait inondé les ondes et les boîtes postales en Iowa (il a hypothéqué sa maison de Boston pour avoir plus d'argent à investir dans sa campagne) avec ses pubs, il a su corriger ses défauts. Il a par exemple cessé d'offrir des explications et réponses « longues et complexes », ce qu'on lui reprochait constamment, dit M. Parry-Giles.

« La campagne de Kerry a décidé que le meilleur moyen de battre Howard Dean était d'être Howard Dean. Kerry est donc devenu beaucoup plus animé, beaucoup plus *agressif* », signale M. Farnsworth.

Les succès de Kerry, constate-t-on à Washington, commencent sérieusement à inquiéter l'entourage du président américain. Ce n'est pas pour rien que Bush s'est récemment pointé sur le plateau de l'émission *Meet the Press*, véritable couteau à double tranchant. Car, ce faisant, il pouvait faire face aux critiques, mais il avait plus l'air d'un simple candidat que d'un président.




APPRIVOISEZ LE RISQUE

En matière de placement, ce coureur intrépide fait preuve de prudence.

Or, en empruntant le chemin le plus sûr, il risque la panne sèche à long terme. Heureusement, un fonds diversifié procure à la fois revenu et croissance : **LE FONDS FIDELITY REVENU & CROISSANCE DIVERSIFIÉS**.

Prenez le risque qui vous convient. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Un risque à votre mesure
APPELEZ VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENTS

3192953A 3192964

www.fidelity.ca

Fidelity Investments®

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le

MONDE

# Des insurgés prennent une ville du centre d'Haïti

## Le président Aristide réclame l'aide de la communauté internationale

DOMINIQUE LEVANTI
AGENCE FRANCE-PRESSE

**PORT-AU-PRINCE – La ville d'Hinche, dans le centre d'Haïti, a été prise hier par des opposants au président Jean-Bertrand Aristide après des affrontements ayant fait trois morts, dont un responsable de la police, ont indiqué des radios et des habitants.**

Le président Aristide a dénoncé une attaque « terroriste » et souhaité lors d'une conférence de presse à Port-au-Prince que l'assistance étrangère visant à améliorer le fonctionnement de la police soit renforcée sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA).

M. Aristide a indiqué qu'il avait eu des contacts avec les chefs de gouvernement de la région qui, a-t-il dit, l'ont assuré de leur appui « contre le terrorisme ».

La journée a été calme à Port-au-Prince, la capitale, tandis que les Gonaïves, quatrième ville du pays, était toujours aux mains d'insurgés décidés à provoquer le départ du président Aristide.

À Hinche, située à 130 km au nord-est de Port-au-Prince et à proximité de la frontière dominicaine, les opposants armés ont attaqué le commissariat pour prendre le contrôle de la ville. Le directeur départemental de la police, Jonas Maxime, et deux autres policiers ont été tués.

La direction nationale de la police a annoncé, dans l'après-midi, avoir envoyé des renforts dans cette localité.

Cette attaque intervient alors que les groupes armés se sont montrés de plus en plus actifs ces derniers jours dans le nord du pays, à la suite de la prise des Gonaïves par des opposants locaux au président Aristide, le 5 février.

Depuis lors, les violences ont fait 54 morts dans ce pays pauvre de 7,5 millions d'habitants, alarmant les organisations humanitaires et la communauté internationale.

Les insurgés ont reçu le soutien d'anciens paramilitaires de l'ex-dictateur Raoul Cédras, qui avait chassé du pouvoir M. Aristide entre 1991 et 1994, avec à leur tête l'un de leurs chefs, Louis-Jodel Chamblain, et de l'ex-commissaire de police, Guy Philippe. Tous deux sont revenus en Haïti alors qu'ils étaient en exil en République dominicaine.

L'opposition haïtienne a en revanche réaffirmé hier son option « pacifiste et légaliste » pour obtenir la démission du président haïtien, qui est décidé à aller jusqu'au bout de son mandat, en février 2006.

« Nous réaffirmons notre foi et notre conviction dans la lutte pacifique et nous utilisons tous les moyens pacifiques que la Constitution a mis à notre disposition », a déclaré à l'AFP le socialiste Serge Gilles, un des dirigeants de la Plate-forme de la société civile et des partis de l'opposition.

« Il y a deux oppositions, une légaliste à laquelle nous appartenons et une violente que nous n'approuvons pas », a souligné M. Gilles.

La Conférence épiscopale d'Haïti (CEH) a lancé un nouvel appel « aux gouvernants et hommes politiques pour qu'ils prennent de façon urgente la décision salutaire qui s'impose » pour mettre fin à la violence.

L'ambassade des États-Unis a pour sa part annoncé que l'ambassadeur James Foley remettrait aujourd'hui à la mission spéciale de l'OEA en Haïti un chèque d'un million de dollars à titre de contribution spéciale américaine à cette mission.

La Maison-Blanche a indiqué que Washington allait continuer à travailler avec les institutions multilatérales afin de parvenir à une solution pacifique à la crise.



PHOTO REUTERS ©

**Les rebelles contrôlent les Gonaïves, quatrième ville du pays, depuis le 5 février.**





**Sentra** 2004
TOUJOURS PLUS

**SI VOUS POUVEZ TROUVER** une autre voiture de qualité japonaise à **199 $**/mois† avec un comptant de seulement **995 $**, un dépôt de sécurité†† de **0 $**, transport et préparation compris en location, ou avec un PDSF à partir de **15 598 $***, un financement à l'achat de **2,8 %**** sans aucun paiement pendant **90 jours***** et comprenant **climatiseur**, jantes de 15 po, **radio am/fm/cd 100 watts** à 4 haut-parleurs, **siège du conducteur à 8 réglages**, moteur 1,8 litres 126 chevaux, programme pour les diplômés, assistance routière 24 h, plein d'essence, coussins gonflables, essuie-glaces à balayage intermittent, chauffe-bloc, suspension arrière multibras différentielle, dossier de banquette rabattable 60/40, accoudoir sur console centrale, montre numérique, barres stabilisatrices (avant et arrière), téléouverture du coffre et de la trappe de carburant, carpette, freins avant à disque ventilé, témoins de niveau bas de liquide lave-glace, sécurité-enfants sur les serrures arrière, pare-choc couleur carosserie et **PLUS ENCORE !**



Modèle 1.8S illustré

**DITES-LE-NOUS QU'ON L'ACHÈTE!**

**www.nissan.ca** 1 800 387-0122

**JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE‡**

*†Location de 60 mois pour la Sentra 1.8 2004 avec boîte de vitesses manuelle (C4LG54 BK00), location de 222 $ par mois pour 60 mois de la Sentra 1.8 S 2004 (C4RG54 AA00) telle qu'illustrée. Acompte ou échange équivalent de 995 $ pour la Sentra 1.8 2004 et la Sentra 1.8 S 2004. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement, toutes taxes comprises, requis à la livraison. ††Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité. *PDSF de la Sentra 1.8 2004 avec boîte de vitesses manuelle (C4LG54 AA00), **Taux de financement à l'achat de 2,8 % pour les termes jusqu'à 36 mois. ***L'offre « aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les modèles Sentra 2004 pour les financements à l'achat par services NCFI uniquement. Aucun intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par l'acheteur. Après 60 jours, il doit payer mensuellement le capital et les intérêts selon les termes prévus au contrat. †, ††, *, **, ***Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Transport et préparation (908 $) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. ‡Chez les concessionnaires participants. ‡‡Seuls les modèles de la Sentra 2004 sont admissibles au Programme pour diplômés Nissan. Nissan, le logo Nissan, la signature « Découvrir_ » et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

NISSAN ®

3206927

3202812A

MONDE

# Scandale de corruption au Brésil

## Le gouvernement Lula tente d'éviter une commission parlementaire d'enquête

AGENCE FRANCE-PRESSE

**RIO DE JANEIRO – Le gouvernement de Luiz Inacio da Silva, dit Lula, tente de limiter les dégâts après le limogeage pour corruption de l'un des plus proches collaborateurs du ministre José Dirceu, numéro deux du pouvoir.**

Hier, le gouvernement a commencé à mettre en place un dispositif visant à éviter la création d'une commission parlementaire d'enquête (CPI), qui nécessite la signature de 27 sénateurs (sur 81) sur cette affaire révélée vendredi par l'hebdomadaire *Epoca*.

Le journal avait publié le contenu d'une bande vidéo dans laquelle on voit Waldomiro Diniz, sous-chef des affaires parlementaires à la présidence de la République, négocier des dessous de table avec un des chefs du jeu clandestin de Rio de Janeiro, Carlinhos Cachoeira, en août 2002. Immédiatement après, le président Lula avait démis Diniz de ses fonctions.

Le dispositif gouvernemental vise en premier lieu à protéger José Dirceu qui avait nommé Diniz au palais présidentiel du Planalto pour être son principal intermédiaire avec les membres du Parlement. Il s'agit aussi d'éviter que s'éternise un débat gênant pour le gouvernement alors qu'il va affronter son premier test électoral en octobre lors des élections municipales.

À l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, hier à Brasilia, en portant comme prévu aux députés et sénateurs le message du président de la République, le ministre Dirceu a tenté de désamorcer l'affaire et présenté comme inutile la création d'une commission d'enquête.

« Les faits ont eu lieu en 2002, avant que le Parti des travailleurs (PT) arrive au pouvoir. Le gouvernement a agi rapidement. Il a licencié le sous-chef des Affaires parlementaires auprès de la présidence et demandé une enquête policière. Toute autre mesure appartient au parquet et à la police judicaire », a dit José Dirceu.

L'initiateur de la demande de création d'une commission d'enquête, le sénateur Antero Paes de Barros, membre du Parti social-démocrate brésilien de l'ancien président Fernando Henrique Cardoso, a été plus loin en exigeant que M. Dirceu soit relevé de ses fonctions le temps que durera l'enquête policière diligentée par le ministre de la Justice.

« Si le ministre (Dirceu) n'est pas relevé de ses fonctions, c'est la fin du gouvernement Lula », a lancé le sénateur.

La création d'une commission d'enquête reste incertaine, car elle divise tous les partis politiques, y compris le Parti des travailleurs. Plusieurs de ses sénateurs, dont l'ancien ministre de l'Éducation, Cristovam Buarque, ont pris position en faveur d'une telle commission au nom de la « transparence politique » dont s'est constamment réclamé le PT quand il était dans l'opposition.

L'affaire Diniz a relancé par ailleurs la demande d'une commission parlementaire d'enquête sur une autre affaire embarrassante pour le gouvernement, celle des conditions dans lesquelles avait été assassiné le 20 janvier 2002 Celso Daniel, maire de Santo André, dans l'État de São Paulo.

À l'époque, la police avait conclu à un crime crapuleux. Mais le parquet et la police ont récemment relancé l'enquête sur cette affaire à la demande de membres de la famille de Celso Daniel. Son assassinat serait en fait lié, selon Joao Francisco Daniel, frère de la victime, à l'existence à Santo André d'un système de financement du PT par le biais d'un racket des entreprises de transport.

Solutions d'affaires Mobilité

Après les employés du mois, voici enfin **la semaine du patron.**

Vous mettez tant d'effort dans votre travail, il était temps qu'on pense un peu à vous. En profitant de nos rabais*, vous allez bénéficier des avantages que procurent ces appareils à vos employés. Et puisque c'est la semaine du patron, offrez-vous-en un aussi.



LG® TM 250 aussi bas que 0 $ chacun
Audiovox® 8450 aussi bas que 10 $ chacun
Nokia^MC 3586i aussi bas que 17 $ chacun
Samsung^MC n370 aussi bas que 20 $ chacun
Audiovox 8600 aussi bas que 40 $ chacun

1 À 4 TÉLÉPHONES 50 % DE RABAIS

SEULEMENT DU 16 AU 20 FÉVRIER

5 À 9 TÉLÉPHONES 60 % DE RABAIS

Pour plus de détails, appelez au 1 866 371-9749 ou visitez un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

Certaines conditions s'appliquent. Offre valide du 16 au 20 février 2004 jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. Service disponible là où la technologie existe.
*Le prix de chaque téléphone est basé sur un engagement de 24 mois de service à l'un des plans suivants: Petite entreprise, Petite entreprise Canada, Mobilité Pancanadienne^MD, Mobilité Plus, Amérique Numérique^MD. Mobilité Pancanadienne et Amérique Numérique sont des marques déposées de Bell Mobilité Inc.

Bell
Et bien simple.^MC

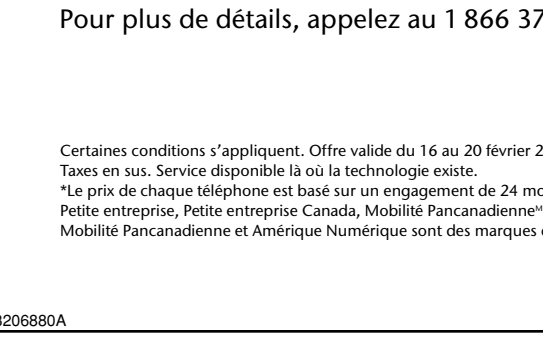
3206880A

CLASSE M
549 $*
3,9 % LOCATION | 2,9 %** FINANCEMENT

Pour ceux qui fuient les relations sérieuses, voici une location-bail à clause échappatoire.

La location-bail la plus flexible jamais offerte.

Le flirt



► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Grâce à la location-bail la plus flexible de l'industrie, la Mercedes de Classe M peut être rendue sans difficulté à tout moment entre le 27e et le 39e mois, et ce sans pénalité.† Et avec des caractéristiques de série comme l'entraînement aux 4 roues, le Freinage d'urgence assisté (BAS), des jantes en alliage, un moteur de 232 ch ainsi qu'une transmission automatique à 5 rapports adaptable au conducteur, c'est le partenaire idéal. Alors si vous êtes de ceux qui aiment l'aventure, venez faire un essai routier sans tarder. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720

3204472A

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. *Bail de 39 mois et de 58 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 3,9 %. ML350 *Élégance* 2004 équipée de verre intimité, au PDSF de 58 325 $, avec acompte de 8 378,68 $ et obligation totale de 21 411 $ ; dépôt de garantie remboursable, frais de transport et de préparation, taxes en vigueur et frais d'enregistrement et d'immatriculation en sus. Frais de 0,25 $/km supplémentaire au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 33 828,50 $, plus les frais et les taxes en vigueur. †Il faut verser un acompte de 15 % du PDSF pour être éligible à rendre le véhicule entre le 27e et le 39e mois sans pénalité. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % – sur approbation du crédit – offert pendant 36 mois pour certains modèles de Classe M 2004. Exemple de financement : 25 000 $ à 2,9 % par an équivalent à 725,93 $ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 1 133,48 $, d'où une obligation totale de 26 133,48 $. Les paiements mensuels et le coût de l'emprunt varient selon la durée du contrat, la somme empruntée et le montant de l'acompte/la reprise. Taxes, frais d'immatriculation, d'enregistrement, de documentation, d'inspection avant la livraison et d'administration PPSA, ainsi que charges financières, frais de transport et autres options en sus. Détails auprès du concessionnaire. ML500 montrée avec Ensemble Sport, en option.

# FORUM

**André Desmarais** > Président du conseil d'administration
**Guy Crevier** > Président et éditeur
**Philippe Cantin** > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
**Éric Trottier** > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

# *Je, soussigné...*



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

La colère rouge des Canadiens à la suite des dernières révélations relatives à l'affaire des commandites se double d'une question insistante : qui ? Qui a conçu cette malversation ? Qui y a participé ? Qui était au courant ?

Le gouvernement libéral doit à la population de lui fournir au plus tôt les réponses à ces questions. Tant qu'il ne l'aura pas fait, il serait immoral d'appeler le peuple aux urnes. Et nul besoin d'attendre l'enquête du juge John Gomery : le premier ministre, Paul Martin, doit exiger sur-le-champ de ses députés québécois, de ceux qui étaient membres du cabinet à l'époque, de même que des dirigeants des sociétés d'État, des réponses concrètes et précises.

La semaine dernière, M. Martin a soutenu que « tous ceux qui, tout en connaissant les faits, ont préféré fermer les yeux et ne pas intervenir, devraient démissionner immédiatement. Et tous ceux qui détiennent de l'information propre à faire la lumière sur toute cette affaire devraient se manifester volontairement, sans attendre qu'on les y contraigne. »

***Le premier ministre Martin doit exiger de ses députés québécois qu'ils signent une déclaration solennelle au sujet du scandale des commandites.***

Le chef libéral doit passer du souhait à l'action. Au moment où se fait le choix des candidats en vue des prochaines élections, M. Martin est en droit d'exiger de tous, députés ou aspirants, qu'ils signent une déclaration solennelle. Cette déclaration, adressée aux électeurs de leur circonscription, pourrait prendre la forme suivante :

*Je, soussigné, affirme que je n'ai rien su du détournement de fonds publics décrit dans le dernier rapport de la vérificatrice générale avant que l'affaire ne commence à faire l'objet de reportages des médias, à compter de mars 2002. Avant cette date, j'ignorais que des agences de communication contribuant aux coffres du PLC empochaient des sommes importantes en échange de services fictifs. J'ignorais aussi que le ministère des Travaux publics et des sociétés de la Couronne étaient impliqués dans ce stratagème.*

*À l'instar du premier ministre, M. Paul Martin, je m'engage à démissionner sans attendre si jamais il est démontré que cette déclaration n'est pas véridique.*

Le premier ministre devrait ensuite publier la lettre et les noms de ceux qui ont accepté d'y apposer leur signature. Toute personne qui aurait refusé de le faire ne pourrait être candidate pour le Parti libéral.

Nous entendons déjà les politiciens s'esclaffer devant une suggestion aussi naïve. Eh ! bien, si cela leur paraît insignifiant à ce point, ils ne devraient avoir aucune hésitation à signer !

Pourquoi une déclaration écrite ? Parce que jusqu'ici, certains élus ont réussi à se défiler. D'autres ont formulé des réponses ambiguës.

Dans le climat de cynisme actuel, les Canadiens ne seront pas convaincus par les entourloupettes verbales dont nos politiciens ont le secret.

Le premier ministre devrait aussi exiger des dirigeants des entités d'État mêlées au scandale (Via Rail, Postes Canada, la Banque de développement du Canada, la Société du Vieux-Port de Montréal, la Gendarmerie royale du Canada) de fournir IMMÉDIATEMENT au public canadien des explications claires et détaillées, et de prendre toutes les mesures appropriées, notamment le congédiement des personnes responsables.

Les membres de l'administration précédente, à commencer par l'ancien premier ministre et sa garde rapprochée, ont aussi l'obligation morale de répondre aux questions que se posent les Canadiens. Bien sûr, ils peuvent attendre d'être convoqués par le juge Gomery. Cependant, cet attentisme ne servira personne : ni eux-mêmes ni tous ceux dont la réputation est injustement salie ni le Parti libéral du Canada. Et encore moins l'intérêt public.

On dira que de telles exigences sont excessives, qu'elles relèvent de l'inquisition plutôt que de la reddition de comptes. En réalité, elles sont à l'échelle de l'ampleur sans précédent du scandale.




serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

# Entre convictions et calculs

## Auprès de Lucien Bouchard, Jean Lapierre était comme René Angélil avec Céline Dion

JEAN-FRANÇOIS LISÉE



***Ancien conseiller politique des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, M. Lisée est l'auteur des livres « Le Tricheur » et « Le Naufrageur ».***

Le personnage de Jean Lapierre ne laisse personne indifférent et le passage de ce fondateur du Bloc québécois au Parti libéral du Canada a raison de laisser songeur. Si l'itinéraire de M. Lapierre paraît tortueux — et il l'est — c'est qu'il a été ballotté par un ouragan politique qui a brouillé bien des plans de carrières au début des années 1990. Je m'étais attardé au cas Lapierre dans mes livres *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* qui couvrent cette période trouble et un petit retour en arrière me paraît utile pour comprendre le personnage.

Admettons d'emblée que, comme je l'écrivais à l'époque, Jean Lapierre est le contraire d'un idéaliste. Député libéral sous Pierre Trudeau, élève d'André Ouellet, il ne prend ses distances de l'école trudeauiste qu'à la faveur du rejet de l'accord du lac Meech par le Canada anglais en 1990. Comme plusieurs libéraux québécois plus nationalistes, il avait appuyé Paul Martin, favorable aux accords de Meech, plutôt que Jean Chrétien, défavorable, dans la course au leadership qui allait conduire au couronnement de Chrétien en juin 1990.

Sa décision de démissionner du caucus libéral fédéral à ce moment n'est pas anodine. Plusieurs de ses collègues pro-Martin, aspirant comme Lapierre à un poste ministériel, font le choix d'attendre sagement le retour de balancier, chacun espérant que Martin succède un jour à Chrétien. Leur heure viendra, effectivement, en 2004. Lapierre fait le choix inverse. En quittant le PLC, parti de gouvernement, pour le Bloc naissant, voué à l'opposition, il est alors convaincu de mettre une croix sur ses rêves ministériels fédéraux. (Je précise car une chronique récente de Mme Lysiane Gagnon a présenté ma version des faits de façon légèrement plus fantaisiste.) En faisant un long détour par le Bloc et par l'animation audio-visuelle, M. Lapierre pourra réussir — si le PLC est réélu — à reprendre le fil de cette carrière fédérale brisée, ce qui est politiquement assez exceptionnel.

### « Pas de côté »

M. Lapierre minimise aujourd'hui son passage au Bloc, l'assimilant à un « pas de côté » ou à un simple flirt. Il était au contraire le bras droit de Lucien Bouchard et un acteur essentiel du Bloc pendant ses deux premières années de vie. Bouchard avait le charisme, Lapierre le sens de l'organisation et la connaissance du terrain. L'adjoindre au novice politique qu'était alors Lucien Bouchard, c'était offrir René Angélil à Céline Dion. Le départ de Lapierre à l'été 1992 a d'ailleurs provoqué un réel passage à vide pour le jeune parti.

En co-fondant le Bloc, Jean Lapierre adhérait réellement à la cause souverainiste, mais il était d'un type de souverainiste dont la durée de vie fut assez courte : celle des souverainistes libéraux. Il prenait ses instructions directement de Robert Bourassa, qui l'a personnellement poussé à animer le Bloc, et de l'entourage immédiat de l'ex-premier ministre. C'était l'époque où M. Bourassa refusait de répondre à la question : « Êtes-vous fédéraliste ? » Cette bénédiction du chef du PLQ lui était essentielle. Lapierre se voyait comme la voix des libéraux québécois au sein du Bloc, faisant pièce aux éléments proches du Parti québécois. Lapierre était d'ailleurs foncièrement allergique au PQ, et vice-versa. On a de bonnes raisons de penser que Lapierre se voyait dans un futur conseil des ministres d'un Québec souverain dirigé par les libéraux québécois. (C'était le genre de calculs qui se faisaient à l'époque.) En 1992, il conclut comme bien d'autres que Bourassa, a-t-il dit, « nous a tous mené en bateau » et l'a conduit, lui, dans un cul-de-sac politique.

***« Il prenait ses instructions directement de Robert Bourassa, qui l'a personnellement poussé à animer le Bloc. »***

Certains autre ex-libéraux fédéraux, comme Gilles Rocheleau et Louis Duclos, font alors une transition complète vers la famille souverainiste, dès lors recomposée autour du couple PQ-Bloc.

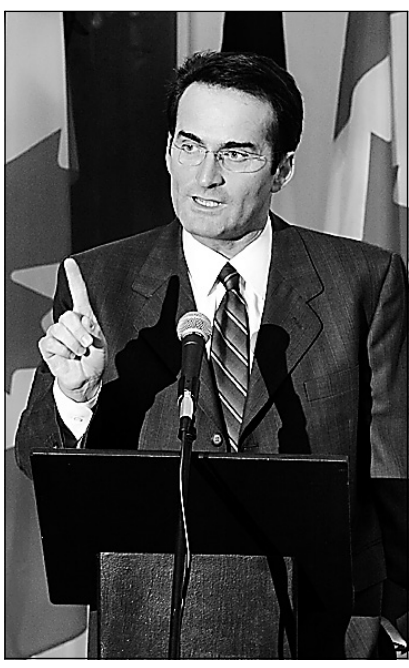


PHOTO PC©
**Jean Lapierre**

Jean Lapierre n'envisage jamais cette possibilité, car il estime que sa famille, et son avenir politique, sont toujours rouges. Il refuse cependant, contrairement à d'autres libéraux nationalistes, de cautionner l'accord constitutionnel de Charlottetown de 1992 qu'il assimile à « une opération sur les rotules ».

Dans la tourmente politique de l'époque, le passage de Lapierre au Bloc était donc à la fois un geste de conviction — son rejet de Chrétien et de son attitude face au Québec était total, son adhésion à une souveraineté conduite par Bourassa était réelle — et un calcul politique visant un atterrissage au PLQ.

Le retour de ce fondateur du Bloc à un Parti libéral fédéral qui continue à vanter les mérites du rapatriement unilatéral de la constitution et de la loi C-20 n'est certes pas un monument à la cohérence politique. Et il serait intéressant de savoir quelle case le futur député libéral fédéral d'Outremont a coché, dans le secret de l'isoloir, le 30 octobre 1995. Fondamentalement, nous sommes aujourd'hui en présence de quelqu'un qui veut être un joueur, un décideur politique au sens strict, et qui saisit la meilleure occasion qui se présente à lui. Notons cependant que dans la parade des ex-députés et ministres libéraux québécois nationalistes (et de députés conservateurs ayant voté contre C-20) qui ont accouru sous la bannière du PLC ces dernières années, Jean Lapierre a au moins attendu que Jean Chrétien quitte la scène.

# *L'antenne américaine*



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Est entrée en ondes, samedi, une chaîne de télé satellitaire financée par l'État américain et destinée à concurrencer, dans 22 pays du monde arabe, les chaînes locales d'information, dont Al-Jazira. Le nouveau réseau Al-Hurra (« celui qui est libre ») diffusera surtout de l'information, mais aussi du documentaire et des émissions plus légères, dans la veine *lifestyle*.

Washington a investi 40 millions (US) dans l'immobilisation et 62 millions pour la première année d'opération. Un des bureaux à l'étranger sera installé à Bagdad. Le directeur de l'information de Al-Hurra est un Libanais musulman et journaliste d'expérience, Mouafac Harb, dont l'équipe de 200 personnes est surtout composée de professionnels arabes. Le réseau est placé sous l'autorité du même conseil de gouverneurs que la célèbre *Voice of America*, créée en 1942.

***Il n'y a dans le monde arabe qu'une nouveauté à offrir en information télé : la qualité et l'exactitude.***

C'est une aventure risquée. Et ce, à deux points de vue.

D'abord, créée pour donner une meilleure image de l'Amérique, il serait déconcertant que Al-Hurra obtienne le résultat inverse.

Or, avant même que la chaîne entre en ondes, les élites du monde arabe ont fort mal réagi. Les médias locaux ont en général parlé d'un complot visant à « détruire les valeurs de l'Islam » et « laver le cerveau » des jeunes musulmans. L'agence de presse officielle iranienne Irna a déclaré n'y voir que de la propagande — ce qui ne manque pas de sel, vu le niveau de liberté d'expression consenti par les ayatollahs de Téhéran à la population du pays...

Le second risque se présentera à l'intérieur même de la salle des nouvelles de Al-Hurra. Et il concerne le degré de résistance qu'on offrira aux « suggestions » de la Maison-Blanche — car *tous* les médias sont soumis à des pressions.

Il n'est pas automatique qu'une télévision d'État soit prise en otage par le pouvoir politique. En préjugeant que le réseau ne sera qu'un organe de propagande, un, on réagit aussi bêtement que les curés iraniens. Et, deux, on suggère ainsi que les artisans de Radio-Canada, par exemple, et en particulier de RCI, son antenne internationale, (ou encore ceux de la BBC britannique, dont on a vu récemment l'époustouflant zèle pro-Blair !) ne sont que des laquais.

C'est ridicule, évidemment.

Néanmoins, le danger de dérapage existe. D'autant plus que l'actuelle administration américaine ne semble pas, historiquement, la plus encline à sacrifier au respect tatillon des droits et libertés...

Or, à long terme, il n'y aura dans le monde arabe qu'une seule véritable nouveauté à offrir en matière d'information : la qualité et l'exactitude — bien que Al-Jazira, qui n'est pas sans défauts, ne soit pas non plus le monstre qu'on décrit à Washington.

Les gens ne sont pas si bêtes. Et c'est bel et bien là-dessus que la chaîne Al-Hurra sera jugée.

FORUM

# Toujours aussi scandalisés !

La grogne contre les libéraux fédéraux, qui a commencé dès la publication du rapport de la vérificatrice générale, mardi dernier, n'a pas cessé durant tout le week-end. Voici quelques courriels qui en témoignent.

## Du PLC au PPC

Petite suggestion pour le prochain congrès du Parti libéral du Canada. Pourquoi ne pas changer de nom ? Au lieu de s'appeler le Parti libéral du Canada, il me semble qu'il serait plus juste de parler du Parti Pinocchio du Canada. Gagliano, Martin, Lapierre, Pettigrew et les autres, tous des politiciens dont on voit les nez s'allonger de jour en jour. Et pour le « lieutenant du Québec », on ne peut pas dire que « Lapierre qui roule n'amasse pas mousse », il commence déjà à s'embourber dedans.

**Yves Hamel**
Montréal

## Une bonne leçon

Ces politiciens qui nous font honte, qui prétendent aimer le Québec, alors que c'est l'argent et le pouvoir qu'ils aiment, devront recevoir une bonne leçon lors des prochaines élections fédérales. Par leurs actions, ils jettent le discrédit sur toute la classe politique et, surtout, ils font honte au Québec tout entier. Ils nous font passer pour un peuple aux moeurs politiques dissolues. Et le dernier stratagème de Paul Martin, qui tente d'absoudre Jean Chrétien afin d'éviter les foudres des anciens partisans de l'ex-premier ministre, n'est guère impressionnant. Nous devrions obtenir des excuses et ils devraient s'en aller, tous. Mais ils n'auront pas cette élégance.

**Yves Paquette**
Rosemère

## Qui va payer la note ?

C'est bien beau de mettre sa tête sur le billot, mais moi ce qui me préoccupe le plus est de savoir qui va remettre au Trésor public les 100 000 000 $. Les compagnies qui ont bénéficié du total ? Les ministres concernées ? L'ancien ministre des Finances, Paul Martin ? L'ancien premier ministre du Canada, Jean Chrétien ? Le Parti libéral du Canada qui s'est fait une partie de la recette ? La vérificatrice générale a constaté que 100 millions $ sont sortis illégalement des coffres du fédéral. S.V.P. messieurs et mesdames les politiciens, dites-moi : mais qui va payer la note ?

**André Bussière**
Montréal

## Une dictature

M. Martin ne démissionnera pas, il va s'en remettre à la mémoire collective qui aura oublié. Si un journaliste se permet de rappeler cette histoire, il sera un empêcheur de tourner en rond. Il faut absolument un gouvernement minoritaire. D'un gang à l'autre (conservateur ou libéral) ils en profitent pour s'emplir les poches et celles de leurs amis. Il y a définitivement une absence de morale et d'éthique à ce niveau de partisanerie. On ne cherche pas le bien-être du plus grand nombre, on cherche à assouvir les plus bas instincts d'une infime minorité qui tire les ficelles. Il s'agit d'examiner un peu la « gang » qui gravite et qui organise les élections pour comprendre que sous des apparences de démocratie nous vivons dans une dictature qui appauvrit le faible pour enrichir le déjà plein. Depuis la publication du rapport de Mme Fraser, ma révolte ne décolère pas...

**Ronald Boivin**

## Tornade canadienne

M. Martin pense vraiment que les Canadiens ont tous une poignée dans le dos, qu'ils sont des valises, ma foi ! M. Martin aura beau se démener, il ne s'en sortira pas. M. Lapierre parle de l'oeil de la tornade ; le PLC s'en sortira n'ayez crainte, dit-il. M. Lapierre vous mesurez mal l'ampleur de cette tornade, elle sera dévastatrice pour le PLC. Il n'y a pas que les Québécois qui sont écoeurés, mais bien tout le Canada.

**Hélène Pilon**



PHOTO PC©

**Le scandale des commandites n'en finit plus de hanter le premier ministre Paul Martin.**

## Une affaire de conscience

BERNARD ROY
***L'auteur demeure à Magog.***

Je ne connaissais pratiquement rien au sujet de Claude Ryan, sauf peut-être son statut d'homme politique, mais c'est avec émotion que j'ai lu les extraits de son testament publiés dans *La Presse*, du 14 février. Mes impressions à la lecture de ce texte concordent avec les témoignages qu'ont donné les diverses personnes l'ayant connu : un homme intelligent, honnête et intègre, possédant une grande foi et un bon sens moral tout en vivant une vie riche et heureuse.

Il m'est réconfortant et encourageant d'entendre parler de ces gens qui ont consacré leur vie et leur talent au service public et au bien-être de la société. M. Ryan était habité d'une conscience noble et de haut niveau. Une conscience dont notre monde a grandement et de plus en plus besoin, et ce à tous les paliers de la société.

Le scandale des commandites dans lequel se trouve embourbé notre gouvernement et sa bureaucratie est par contre un exemple flagrant d'un manque de conscience élémentaire de la part de certaines personnes en qui nous mettons notre entière confiance pour gérer les biens publics. Favoritisme, détournements de fonds, tromperie, vol, mensonges, mesquinerie...

Des « bougons » intelligents, de même que des êtres nobles, il y en a au bas de l'échelle tout comme en haut. Tout simplement, c'est une affaire de conscience. On peut bien vêtir de dentelle ou de veston-cravate des guenons et des chimpanzés sans pour autant les anoblir ; ils s'enfuiront avec la grappe de bananes au complet s'il en ont la chance. C'est dans leur nature, c'est leur conscience si petite soit-elle.

## Raison d'État, transparence et démocratie

JEAN-PIERRE AUBRY

Quand les politiciens et les hauts fonctionnaires décident de faire fi des règles de bonne gestion et même des lois, au nom du bien-être collectif (au nom de la raison d'État), ils se mettent au-dessus du Parlement et de la démocratie.

Quand ils se comportent ainsi, la transparence en prend un coup. Les politiciens cachent de l'information pertinente au Parlement. Les hauts fonctionnaires font de même à leur ministre ou à leur conseil d'administration. En bout de ligne, les citoyens ne savent pas ce qui se passe et la démocratie en prend un coup.

Quand les politiciens et les hauts fonctionnaires ferment les yeux pour ne pas voir, quand ils se bouchent les oreilles pour ne pas entendre, quand ils se disent qu'ils ne sont pas responsables ou que ce n'est pas leur « job », quand ils ne dénoncent pas la situation pour protéger leur propre carrière ou, supposément, l'institution qui les emploie, ils participent à l'érosion de la démocratie.

**Sérieux coup de barre**

Quand ils dépensent des centaines de millions sur des projets d'une rentabilité douteuse alors qu'il y a tant de projets où ces sommes auraient un rendement social élevé, quand ils ne savent même plus combien ils dépensent sur certains projets, quand ils ne veulent pas le savoir pour éviter d'en rendre des comptes et quand ils ne sont même pas capables de reconnaître qu'ils ont dilapidé des fonds publics et de s'excuser à la population pour leur mauvaise gestion, il faut donner un sérieux coup de barre si nous ne voulons pas que notre démocratie continue de s'effriter. Et ce ne sont pas ceux qui ont gaspillé les fonds publics ou laisser faire ce gaspillage qui vont donner ce coup de barre.

Quand les scandales ne sont plus des incidents isolés et qu'ils se succèdent rapidement les uns aux autres (scandale au ministère des Ressources humaines, scandale sur les prêts de la BDC à l'Auberge Gand-Mère, scandale du registre des armes à feu, scandale des commandites), il n'y a plus de doute et il faut agir rapidement.

## Crise de crédibilité

LOUIS DUMONT

Notre nouveau premier ministre ne le sera apparemment pas très longtemps s'il ne peut dénouer la crise de crédibilité qu'il traverse actuellement. Les Canadiens et les Québécois en particulier ne donneront certes pas leur appui à un homme qui a trempé dans toutes les magouilles possibles avant son accession au poste de premier ministre.

Actuellement, les faits l'incriminent, autant que les principaux acteurs connus et encore à découvrir, parce que la liste des responsables reste à faire. Une chose est sûre : il ne faudrait pas que les élections se tiennent dans les prochaines semaines car il est sûr que la majorité du Parti libéral fondrait comme neige au soleil. Un gouvernement minoritaire dirigé par une coalition de bloquistes, conservateurs ou de néo-démocrates ne me déplairait pas du tout pendant un mandat de deux ans jusqu'à ce que les alliances s'effritent.

Une telle situation nous coûterait très certainement moins cher que l'inventaire des armes à feu, les surplus sous-estimés et tout le reste de l'iceberg que la vérificatrice n'a pas dévoilé la semaine dernière.

Quand aurons-nous des gouvernements qui penseront à la satisfaction de leurs clients, les clients qui chaque semaine et à chaque fois qu'ils consomment, versent une partie de leurs revenus dans l'administration du pays et dans les programmes sensés les soutenir. Au lieu de cela, nous portons au pouvoir des Charest, Martin, Boudrias, Rock, etc., des spécialistes de la séduction de masse qui, une fois élus, s'empressent de tomber dans le favoritisme. C'est du vol et de la fourberie, en affaires des gens de la sorte se retrouvent en prison, pas au gouvernement. Il nous appartient à nous, citoyens, de les faire passer, à la caisse ou au ballottage.

## Ha Ha Ha !

Le Parti libéral n'est pas corrompu, affirme M. Martin. À ce titre, je n'ai qu'une chose à répondre et c'est : Ha Ha Ha ! Après le scandale des commandites, celui du supposé contrôle des armes à feu, puis la « Canada Steamship Line » de Paul, qu'est-ce qu'un parti corrompu ? Si le Parti libéral du Canada ne l'est pas, c'est qu'il est composé d'une bande d'incompétents ; à moins qu'il ne soit les deux... Aux prochaines élections, je voterai pour n'importe qui avant de voter libéral.

**Michel Langevin**

## Chasse aux sorcières

Il ne faut pas parler d'une chasse aux sorcières mais d'une chasse aux sorciers chez les libéraux. Incroyable mais vrai. Paul Martin se fait acclamer avec ses nouveaux candidats masculins Jean Lapierre et Dennis Dawson en disant : « Le Canada a besoin d'hommes comme eux ». Jean Lapierre, le lieutenant de monsieur Martin, nous dit : « Chez nous, les libéraux, il n'y a pas de recherche de coupables ni de chasse aux sorcières. Ce qu'on veut, c'est des gens qui travaillent pour le bien commun ». Pendant ce temps, le parti de Martin et Lapierre refuse que Stephen Hogue soit candidat à l'investiture, dans le comté de Saint-Maurice, parce qu'il est, disent-ils, de sexe masculin ! Il faut soudainement et absolument un candidat féminin dans ce comté. Et dans les comtés réservés à Dennis et Jean, amis de Paul, il fallait absolument deux hommes ? Monsieur Hogue milite activement depuis 20 ans dans le parti de Paul Martin. Il a un défaut : il a déjà travaillé pour Jean Chrétien.

**André Gravel**

## Au-dessus des lois ?

La justice n'est pas la même pour tous. Il est évident que les hommes politiques sont au-dessus des lois. Pour un individu, une escroquerie semblable serait sévèrement punie et l'emmènerait directement en prison. Paul Martin parle de démissionner s'il est prouvé qu'il est mêlé à cette histoire. Ridicule. Ces gens se doivent d'être jugés pour leurs crimes. Ce n'est pas une simple erreur d'administration. C'est un crime grave contre les contribuables canadiens. Qui plus est, toute cette histoire n'est sûrement que la pointe de l'iceberg. On a donc deux choix : soit ils sont pour la plupart gravement incompétents et doivent être congédiés ou quelques-uns sont coupables de fautes graves et doivent être jugés.

**David Lemoyne**

## Menteur ?

M. Martin ne cesse de dire qu'il n'était pas au courant dans le dossier des commandites. Ce type de « fraudes » demande que beaucoup de gens soient au courant et impliqués et ce, à de hauts niveaux de pouvoir. Peut-être que M. Chrétien le tenait à l'écart comme il aime le mentionner, mais il était quand même ministre des Finances, donc un poste très important. Il ne nous reste plus que deux possibilités : M. Martin est soit un véritable menteur ou il est incompétent.

**Steeve Paradis**

## Des élections s'imposent

Combien de fois monsieur Martin nous a menti déjà ? N'a-t-il pas déclaré ne pas avoir été mis au courant du dossier des commandites, lorsqu'il était au ministère des Finances ? Comme administrateur, en entreprise privée, je crois bien qu'il aurait été remercié. Nous savons pertinemment que sa compagnie, qu'il a eu l'intelligence de transférer aux noms de ses fils, se défile de payer ses impôts. Sommes-nous assez dupes pour avaler tout ça et le garder à la tête du pays. Des élections s'imposent !

**Jocelyne Babeu**

# Le luxe. Version abordable.

**Ford Taurus LX** 2004

19 998 $ à l'achat*

- Moteur V6 de 3 L, 200 ch
- Boîte automatique 4 vitesses
- Sièges pour 6 occupants
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Volant réglable
- Climatisation
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur cassette
- Antidémarrage SecuriLock®
- Programmateur de vitesse



# La sécurité. À prix sécurisant.

**Ford Freestar SE** 2004

319 $ / mois**
Transport inclus
Location 48 mois

**Ensemble sécurité active inclus – valeur de 800 $**

Obtenez 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois†



## *Exclusif à Ford*




**Ensemble sécurité active**
1. Contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac®
2. Antipatinage à toutes les vitesses
3. Fonction d'assistance au freinage d'urgence
4. Sonar de recul

Groupe motopropulseur : Nouveau moteur V6 de 4,2 L (couple : 265 lb-pi à 3 500 tr/min) • Boîte automatique à 4 rapports avec commande hydraulique à réponse rapide pour des passages de vitesse plus souples • Nouveaux supports hydrauliques du groupe motopropulseur pour un roulement silencieux • Toute nouvelle suspension avant • Climatisation à 3 zones en option • Pédales à réglage électrique

★ ★ ★ ★ ★

Le Ford Freestar a obtenu la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par la National Highway Traffic Safety Administration du gouvernement américain (www.NHTSA.com).

## *Ford, le choix nº 1 au pays‡*

3206719A

Ford Motor Company
100 ANS AU CANADA
ford.ca

Ford
**Bien pensé**

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Taurus : 995 $) et taxes applicables en sus. **Dépôt de sécurité de 375 $, mise de fonds de 3 995 $ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. †L'offre de 0 % de financement à l'achat s'applique à l'achat des modèles Freestar 2004 neufs en stock pour un terme maximal de 60 mois. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. ‡Selon les données d'immatriculation Polk (de janvier 2002 à août 2003) relatives aux véhicules de marque Ford.